

MANUEL DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN MONDIALISATION ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (MDG)

ANNÉE ACADÉMIQUE 2011-2012

École de développement international et mondialisation (ÉDIM)

Pavillon Tabaret, 550 rue Cumberland, Ottawa, Ontario K1N 6N5

+1 (613) 562-5680

ÉDIM@uOttawa.ca / SIDGS@uOttawa.ca

http://www.socialsciences.uottawa.ca/edim/fra/programme_maitrise_doctorat.asp

www.grad.uottawa.ca

Contenents

1. INTRODUCTION AU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN MONDIALISATION ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (MDG)	5
1.1 Qu'est ce que le guide et à qui sert-il ?	5
2. PERSONNES RESSOURCES ET LEURS RÔLES	6
3. APERÇU DU PROGRAMME	7
3.1 Quelles sont les exigences du programme?	7
3.2 Comment se rapporte le programme à l'École de développement international et mondialisation (ÉDIM) et autres unites?	7
3.2.1 Pourquoi y a-t-il autant de sigles similaires, mais légèrement différents pour désigner le «développement et la mondialisation»?	8
3.2.2 Le programme compte combien d'étudiants?	8
3.3 En quoi consiste le programme et comment se rapporte-t-il à l'Institut d'études des femmes?	8
3.4 Les champs d'intérêt et de recherche du programme MDG	9
3.5 Quels sont les préalables du programme et les possibilités liées à la langue?	9
3.6 En quoi le programme des MDG est lié à la Faculté des études supérieures et postdocotales (FÉSP)?	10
4. OPTIONS DU PROGRAMME MDG	11
4.1 Quels choix ai-je à faire lors de ma première session?	11
4.2 Quelles sont les différences fondamentales du programme entre l'option thèse et avec mémoire de recherche?	11
4.2.1 Comment puis-je déterminer quelle option est la plus appropriée à ma situation?	12
4.2.1 <i>Puis-je changer d'option?</i>	13
4.2.1 Expériences étudiantes : le mémoire ou la thèse?	13
4.3 Pourquoi opter pour l'option CO-OP?	15
4.3.1 Quels sont les exigences académiques du programme d'enseignement cooperative (CO-OP)?	15
4.3.2 <i>Séquence travail-études CO-OP</i>	16
4.3.3 <i>Expérience étudiante CO-OP</i>	17
4.4 Devrais- je étudier à temps plein ou plutôt à temps partiel?	17
4.4.1 Qu'est-ce qu'un "étudiant spécial" et un "auditeur"?	18
5. COURS (OBLIGATOIRE ET AU CHOIX)	19
5.1 Quand et comment puis-je m'inscrire aux cours?	19
5.2 Quels sont les cours obligatoires et quand doivent-ils être suivit?	19
5.3 Qu'es ce que les cours au choix?	20

5.3.1	Combien de <i>cours au choix ai-je à suivre?</i>	20
5.3.2	Quels sont les cours au choix offerts?.....	21
5.4	Y a-t-il des cours au choix MDG d'offert?.....	21
5.5	Qu'est-ce que les cours à « thèmes choisis »?	23
5.6	Puis-je suivre d'autres cours au choix que ceux qui sont "approuvés"?.....	24
5.1	Puis-je suivre des cours dans une autre université?	25
5.2	Puis-je suivre un cours de recherche dirigée si aucun cours au choix est offerts sur le sujet?	25
5.2.1	Comment metre en place un cours de lecture dirigée?	26
5.3	Qu'est-ce que le cours de stages à l'étranger?	26
5.4	Comment puis-je suivre des cours à l'étranger (ex. Marco Polo)?.....	27
6.	SÉQUENCE ACADÉMIQUE DE L'OPTION AVEC THÈSE ET DE L'OPTION AVEC MÉMOIRE DE RECHERCHE.....	29
6.1	Séquence académique pour les étudiants non CO-OP.....	29
6.2	Séquence académique pour étudiant inscrit à l'option CO-OP	33
6.3	Rapports d'étape annuel.....	38
6.4	Délais de dépôt de recherche (thèse et mémoire de recherche)	38
6.4.1	Évaluation éthique de la proposition de recherche	40
6.5	Séquence pour soumission de la thèse et évaluation	40
6.6	Séquence et délais de soumission et évaluation du mémoire de recherche	43
6.7	Graduation.....	44
6.8	Congés.....	44
7.	CORPS PROFESSORAL ET DIRECTEURS DE RECHERCHE POTENTIELS... 46	
7.1	Quels professeurs participe au programme MDG et est disponible en tant que superviseur potentiels?.....	46
7.2	Processus de recherché d'un directeur.....	48
8.	BOURSES ET AIDE FINANCIÈRE	50
8.1	Bourse d'admission.....	50
8.1.1	Qu'est-ce que la bourse d'excellence?.....	50
8.2	Assistanat (à l'enseignement et à la recherche)	50
8.3	Bourses externes	51
8.4	FInancement recherche-terrain	51
8.4.1	Faculté des sciences sociales : Bourse de recherché-terrain (Mémoire de recherche ou thèse).....	52
8.4.2	Faculté des etudes supérieures et postdoctorales (FÉSP) : subvention de voyage pour conférence (<i>thèse seulement</i>).....	52

8.5 Subventions de voyage pour conférence.....	53
8.6 Bourse aux études supérieures (GEB)	53
8.7 Bourse du doyen	54
9. ASSOCIATION ÉTUDIANTE	54
9.1 Exécutif de l'Association étudiante de la maîtrise en mondialisation et développement international (AÉMDG) : 2011 – 2012	55
9.2 L'Association des étudiantes et étudiants diplômés de l'Université d'Ottawa (GSAÉD).....	56
9.3 CUPE 2626	57
10. ANNEXES	58
10.1 Lignes directrices pour la rédaction du mémoire de recherche / thèse	58
10.2 Système de notation	62

1. INTRODUCTION AU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN MONDIALISATION ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (MDG)

Ottawa est situé au coeur des activités du développement international et est le nid de nombreuses institutions connexes au Canada. Le programme de maîtrise en mondialisation et développement international s'appuie et vise à renforcer les liens naturels entre l'Université et les diverses institutions gouvernementales concernées par le développement international, telles que notamment le Centre de recherche pour le développement international (CRDI), le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'Institut Nord-Sud, ainsi que les organisations non gouvernementales (ONG) – dont près de 200 sont basés à Ottawa. Les ONG, les centres de recherche et ministères ont un grand besoin d'expertise et sont d'éventuels futurs employés pour les diplômés de ce programme.

1.1 QU'EST-CE QUE LE GUIDE ET À QUI SERT-IL?

Ce guide décrit les procédures et les choix stratégiques les plus pertinents pour les étudiants admis au programme de maîtrise en mondialisation et développement international. Ce matériel est également utile pour les futurs étudiants, ainsi que les membres du corps professoral impliqué ou intéressé à se joindre au programme.

2. PERSONNES RESSOURCES ET LEURS RÔLES

Personnes ressources (rôle)	Coordonnées
<p>Coordonnatrice des opérations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des dossiers scolaires, y compris les exigences du programme, congés; • Bourses et assistanats. 	<p>Annabelle Mineault Pavillon Tabaret, pièce 378G 550, rue Cumberland 1-613-562-5800, poste 2600 Annabelle.Mineault@uOttawa.ca</p>
<p>Responsable de programme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseils académiques, y compris les cours et les problèmes relatifs à la direction de vos recherches; • Liaison avec l'association des étudiants; • Programme de gouvernance et réforme. 	<p>Stephen Baranyi Pavillon Tabaret, pièce 378D 550, rue Cumberland 1-613-562-5800, poste 8988 edim.mdg@uOttawa.ca</p>
<p>Adjointe scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aide à l'inscription et autres formulaires; • Personne clé à l'examen des propositions de recherche et produits finis 	<p>Caroline Ashikwe Pavillon Tabaret, pièce 378 550, rue Cumberland 1-613-562-5800, poste 4093 EDIM@uOttawa.ca</p>
<p>Association étudiante – “AÉMDG / MDGSA”</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer étudiant et coordination des événements sociaux. 	<p>Katy Nowers (Présidente) Yvonne Ivanescu (Représentat social) Kaylie Badham (Représentant externe) Sarah Landry (Représentant académique) Ginette Gautreau (Représentant communications) Rebecca McMillan (Rep. professional - CUPE) Caroline McDonald (Trésorière) Nicole Christy (Secrétaire) Megan Pickup (Rep. affaires internationales)</p> <p>MDGuottawa@gmail.com</p>

3. APERÇU DU PROGRAMME

3.1 Quelles sont les exigences du programme?

La maîtrise en mondialisation et développement internationale (MDG) est un programme interdisciplinaire de deuxième cycle qui met l'accent sur les dynamiques de la mondialisation et de développement international. Le programme fournit aux étudiants la formation nécessaire pour traiter des problèmes complexes à multiples facettes à la fois économique, politique, sociale, culturelle, religieux, légal, éthique et environnemental.

L'étudiant doit compléter **30 crédits** universitaires, dont 12 crédits pour la **thèse** ou 6 crédits pour la rédaction d'un **mémoire de recherche**. Le programme inclut l'option CO-OP et la possibilité de stage à l'international, d'échanges et de recherche-terrain. Le diplôme conféré est une maîtrise ès arts (M.A.) en mondialisation et développement international. Les étudiants inscrits dans le programme de collaboration avec l'Institut d'études des femmes recevront l'appellation « avec spécialisation en études des femmes ».

Les **quatre cours obligatoires** (12 crédits au total) du programme sont offerts chaque année en français et en anglais. La sélection de cours au choix du programme comprend les cours interdisciplinaires, les cours MDG offerts par le programme directement, ainsi que les cours de deuxième cycle offerts par les départements de science économique, de géographie, d'histoire, de droit, d'études politiques, d'études religieuses, de sociologie et d'anthropologie et d'études des femmes.

3.2 Comment se rapporte le programme à l'École de développement international et mondialisation (ÉDIM) et autres unités?

Le programme est offert par l'École de développement international et mondialisation (EDIM). Neuf autres unités de trois facultés (arts, droit, et sciences sociales) participent également au programme, offrant des cours ouverts aux étudiants MDG et leurs membres du corps professoral comme superviseurs potentiels ou lecteurs de recherche des étudiants. Les unités participantes sont les suivantes: économie, sciences politiques, études des femmes, sociologie et anthropologie (Sciences sociales), la géographie, l'histoire et les études religieuses (Arts), et du droit. L'École supérieure d'affaires publiques et internationales (ÉSAPI) est également fortement associée au programme des ODM et des étudiants des OMD sont les bienvenus pour suivre des cours ou travailler avec des professeurs de cette école.

Le programme est administré par le responsable de programme et le Comité de programme composé de représentants de l'ensemble des dix unités participantes ainsi que de l'Association des étudiants des MDG (AÉMDG).

3.2.1 Pourquoi y a-t-il autant de sigles similaires, mais légèrement différents pour désigner le «développement et la mondialisation»?

La maîtrise en mondialisation et développement international (MDG) origine comme programme interfacultaire en 2006, offert conjointement par les Facultés des arts, des sciences sociales et de droit – organisé par la Faculté des études supérieures et postdoctorales. Le programme a été déplacé aux sciences sociales l'année suivante. En 2008, l'École de développement international et mondialisation (ÉDIM) est créée par la Faculté des sciences sociales afin d'accueillir à la fois le programme des MDG et le programme de premier cycle de développement international et mondialisation (DVM). L'école fera bientôt le lancement d'un programme de développement international au niveau du doctorat - qui portera le sigle "EDV".

3.2.2 Le programme compte combien d'étudiants?

Le programme compte environ 115 étudiants. Le programme admet de 35 à 40 étudiants chaque septembre, reparti ainsi selon la langue : 12 à 15 ayant comme langue maternelle le français dont 4 à 5 d'entre eux sont des étudiants internationaux. Les programmes Marco Polo avec l'Université BRAC au Bangladesh et à Paris 1 en France permettent l'admission de près de six étudiants au programme dans une année académique donnée.

3.3 En quoi consiste le programme et comment se rapporte-t-il à l'Institut d'études des femmes?

Ce programme a été créé pour les étudiants qui souhaitent enrichir leur formation en mondialisation et développement international en y ajoutant une dimension interdisciplinaire additionnelle en études des femmes. Les étudiants du programme doivent se conformer tant aux règlements du programme MDG que ceux de l'Institut d'études des femmes. Le programme comprend deux cours obligatoires ainsi que la rédaction d'une thèse ou d'un mémoire portant sur un sujet relié aux études des femmes. Les étudiants inscrits dans le programme recevront l'appellation « avec spécialisation en études des femmes » sur leur grade de maîtrise.

- Le programme de M.A. interdisciplinaire en mondialisation et développement international est l'une des unités participant au programme pluridisciplinaire en études des femmes au niveau de la maîtrise. Ce programme a été créé pour les étudiants et les étudiantes qui souhaitent enrichir leur formation en mondialisation et développement international en y ajoutant la dimension interdisciplinaire des études des femmes. Le programme comprend deux cours obligatoires ainsi que la rédaction d'une thèse ou d'un mémoire portant sur un sujet relié aux études des femmes. Les cours étant reconnus pour le programme de maîtrise en mondialisation et développement international, les étudiants et les étudiantes inscrits au programme pluridisciplinaire en études des femmes ne sont pas obligés de suivre des cours supplémentaires. En plus, le cours FEM 5103/FEM 5503 (Feminist Methodologies/Méthodologies féministes) peut remplacer le cours obligatoire

en méthodologie MDG 5122/MDG 5522 (Research Seminar/Séminaire de recherche) du programme en mondialisation et développement international. Pourtant, les étudiants et les étudiantes sont encouragés à suivre les deux cours de méthodologie, soit FEM 5103/5503 et MDG 5122/5522.

- La proposition de recherche doit être terminée avant la fin du troisième semestre d'études (par exemple, d'ici la fin du mois d'août). En plus de la proposition de recherche (décrit ci-dessus), une proposition de programme de collaboration doit être examinée par le Comité des femmes aux études supérieures (WSCG).
- Le superviseur (ou un co-directeur) pour le projet de recherche doit être un membre de l'Institut d'études des femmes ou approuver par le WSCG

3.4 Les champs d'intérêt et de recherche du programme MDG

Le programme gravite autour de quatre domaines et champs d'intérêt principal : la politique et pratique du développement (DPP); l'économie politique de la mondialisation et le développement (PEGD); les conflits, la sécurité et la territorialité dans un monde globalisé (CST), et la mondialisation de la culture et identité (GCI). Ces champs sont utilisés uniquement pour identifier les points communs entre l'offre de cours des unités participantes (voir section 5.3) et les pôles d'intérêts communs et d'expériences entre les membres du corps professoral (voir section 7.1). Il faut noter que le programme MDG n'utilise pas ces champs pour indiquer les zones de concentration d'un étudiant et donc aucune mention de champs n'apparaît sur les relevés de notes.

Les champs fournissent une logique d'intégration des travaux entre les dix unités académiques participantes. De nombreux professeurs de l'ÉDIM arrivent leurs recherches sur les champs d'intérêts de recherche actuels de l'École. Ces quatre champs d'intérêt (développement, croissance du secteur privé, et l'inclusion sociale, les conflits, les transitions, et la paix; les moyens de subsistance et des ressources durables, les mouvements sociaux, l'équité et les droits de l'homme) sont la base de huit cours (quatre dans chaque langue) offerts comme cours à option pour les étudiantes MDG et aux étudiants du doctorat à partir de 2012.

3.5 Quels sont les préalables du programme et les possibilités liées à la langue?

Le programme (et l'université d'Ottawa dans son ensemble) fonctionne dans les deux langues officielles (anglais et français). Les étudiants ont droit à un enseignement et un soutien académique dans la langue officielle qu'ils préfèrent.

Les cours obligatoires sont offerts annuellement tant en anglais qu'en français. Les cours au choix peuvent être offerts dans l'une ou l'autre de ces langues; il est conseillé aux étudiants de consulter l'unité scolaire qui offre le cours pour en savoir davantage. Conformément aux règlements de l'Université d'Ottawa, les étudiants peuvent remettre leurs examens, leurs travaux et leur mémoire ou thèse dans l'une ou l'autre des deux

langues officielles (anglais ou français).

Les étudiants qui souhaitent améliorer leurs connaissances et maîtrisent de la langue soit anglaise ou en française sont invités à suivre des cours, bien que non crédités, à l'Institut des langues officielles et du bilinguisme (www.ilob.uottawa.ca). Cours dans d'autres langues (par exemple l'espagnol, l'arabe, le mandarin) sont disponibles auprès des services compétents de l'université, offerts comme des cours de premier cycle. Ces cours ne peuvent être suivis en compte pour les 30 crédits du programme.

3.6 En quoi le programme des MDG est lié à la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FÉSP)?

Sous l'autorité du Sénat, la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FÉSP) est chargée de superviser et de coordonner l'administration de tous les programmes d'études supérieures et postdoctorales. La FÉSP est dirigée par un conseil qui détermine la politique générale et des plans pour le développement de la faculté, établit les règlements généraux de la faculté, et définit les fonctions de ses commissions et des comités. (Pour plus d'informations, voir www.grad.uottawa.ca).

La FÉSP est située au 115 Séraphin-Marion (Hagen Hall). Tél: (613) 562-5742
Telc: (613) 562-5992.

4. OPTIONS DU PROGRAMME MDG

4.1 Quels choix ai-je à faire lors de ma première session?

Les étudiants du programme ont principalement deux choix à faire avant ou pendant leur première session académique dans le programme :

- a) Poursuivre le programme en choisissant **l'option avec thèse ou dans l'option avec mémoire de recherche.** (voir **Error! Reference source not found.**);
- b) Faire application au programme d'enseignement coopératif **COOP** (voir **0**).

Telle que d'autre décision à faire ayant des répercussions sur le financement le temps nécessaire à la graduation :

- c) S'inscrire au programme pluridisciplinaire de maîtrise en études des femmes. (voir **3.3**),
- d) étudier à **temps plein ou temps partiel** (voir **4.4**), et
- e) S'engager dans une activité se déployant à l'étranger tel un stage (**voir Error! Reference source not found.**), une session d'étude à l'étranger (ex. le programme Marco Polo - **section Error! Reference source not found.**), ou mener des recherches sur le terrain.

4.2 Quelles sont les différences fondamentales du programme entre l'option thèse et avec mémoire de recherche?

Les étudiants choisissant l'option avec thèse ou avec mémoire de recherche doivent compléter un total de **30 crédits**, comprenant la production du travail de recherche. Les deux options du programme de maîtrise ont des différences importantes, comme le montre le tableau suivant :

	Thèse	Mémoire de recherche
Les cours	4 cours obligatoires (12 crédits) + 2 cours au choix (6 crédits) + Thèse (12 crédits)	4 cours obligatoires (12 crédits) + 4 cours au choix (12 crédits) + Mémoire (6 crédits)
Bourse d'admission	= 2 ans (6 sessions)	= 1 an (3 sessions)
Supervision de recherche	1 directeur, 2 lecteurs (tout membre de la FGPS)	1 directeur, 1 lecteur (nul besoin d'être membre de FGPS)
Produit final	Plus long, réflexion plus poussée (100 pages = 25 -30 000 mots)	Plus cours, recherche plus ciblé (50 pages = 12,500 à 15,000 mots)
Défense	Soutenance orale après soumission	Aucune défense orale.
Moyenne (2010) de temps avant graduation	30 mois (7 sessions)	24 mois (6 sessions)

4.2.1 Comment puis-je déterminer quelle option est la plus appropriée à ma situation?

L'option avec mémoire de recherche et l'option avec thèse fournit aux étudiants une rigueur et une expérience de recherche supervisée qui permettent de construire les compétences nécessaires aux études supérieures ou de recherche appliquée dans un cadre professionnel (gouvernement, secteur privé, ou non gouvernemental) contexte (voir la section 4.2.3). Un facteur clé à considérer est de savoir si le superviseur de recherche potentiel est (ou n'est pas) membre de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FÉSP), information qui devrait être notée sur la page web des professeurs.

Les étudiants de **l'option thèse** :

- Investissent un nombre considérable d'heures. Ces derniers auront deux cours en moins afin de leur permettre le temps nécessaire à la recherche fondamentale, le cas échéant, par le biais d'entrevues et de travail de terrain;
- Sont admissible aux bourses d'admission (ou d'excellence) pour deux ans (6 sessions);
- Travaillent plus intensément avec leur directeur de recherche (qui se doit d'être un membre de la FÉSP) et ont leur proposition et thèse finale évaluée par deux professeurs supplémentaires en tant que lecteurs. Les évaluateurs de la thèse finale doivent également être membres de la FÉSP ;
- Doivent s'inscrire au cours MDG6999 : Thèse quand ils sont prêts à commencer leurs travaux de recherche (généralement, mais pas nécessairement une fois que les exigences du cours d'autres sont terminés). L'inscription au cours MDG6999 est renouvelée automatiquement à chaque session, et ce, jusqu'à ce que la thèse soit approuvée par les deux lecteurs. La date limite de soumission pour une thèse est la date à laquelle elle est approuvée comme prête à être évalué par les lecteurs. (voir étape 1 de la

section 6.5) Si la thèse est soumise à la mi-session, il est possible de recevoir un remboursement de certains frais. ;

- Défendent leur thèse oralement, dans les quelques semaines suivant la réception d'une évaluation favorable de la part des lecteurs. Suite à la défense, les étudiants n'ont pas à réinscrire dans la thèse (MDG 6999) à moins qu'ils aient été nécessaires pour apporter des changements majeurs (voir étape 3 de la section 6.5).

Les étudiants de **l'option mémoire** :

- Investissent plus de temps en classe et aux études reliées aux cours et suivent quatre cours au choix afin d'explorer un large éventail de sujets, non nécessairement liée à leur recherche. En 2010, près des deux tiers des étudiants ont choisi l'option avec mémoire;
- Sont admissible aux bourses d'admission (ou d'excellence) pour un an (3 sessions);
- Travaillent avec leur directeur de recherche (nul besoin d'être membre de la FÉSP) et soumettent leur proposition finale de mémoire de recherche à un professeur supplémentaire – le lecteur. Ce lecteur n'a pas besoin d'être membre de la FÉSP;
- Le mémoire de recherche est généralement complété dans une session et représente généralement une analyse en profondeur d'un sujet spécifique. Bien que ce projet ne devrait pas contribuer autant de nouvelles données sur le terrain comme une thèse, il devrait néanmoins employer une approche originale et refléter une compréhension originale d'un sujet spécifique dans le domaine ;
- S'inscrivent au cours MDG6998 : Mémoire à chaque session, au besoin;
- Contrairement à la thèse, le mémoire de recherche est considéré complété à la date à laquelle toutes les révisions recommandées par le lecteur ont été incorporées au mémoire et à laquelle la version finale imprimée est soumise au bureau du MDG (étape n ° 4 à la section 6.6 ci-dessous). Il n'y a aucune possibilité de remboursement de frais si la version finale du MRP est soumise au milieu d'une session.

4.2.1 Puis-je changer d'option?

Oui, cette modification d'inscription peut se faire par le bureau du programme, avec le support et la signature du directeur de recherche de l'étudiant et du responsable de programme.

L'étudiant (ou son directeur de recherche) peut, pour un éventail de raisons, trouver qu'il est plus sensé de réduire un projet conçu à l'origine comme une thèse à un mémoire, ou (moins souvent) d'élargir le champ des recherches de mémoire afin de produire une thèse, avec le soutien d'un lecteur supplémentaire. Notez que la modification d'inscription de commutation de la thèse au mémoire a des conséquences financières importantes : la réduction de la bourse d'admission de deux ans à seulement qu'un an.

4.2.1 Expériences étudiantes : le mémoire ou la thèse?

Comme vous pouvez le voir ci-dessus, il existe de nombreuses raisons pouvant vous pousser à choisir l'option avec mémoire ou avec thèse. Choisir une de ces deux options

est une décision très importante qui devrait refléter, en fin de compte, les objectifs que vous désirez atteindre par ce programme.

Il est important de ne pas baser votre décision simplement sur ce que vous sentez que vous devriez faire ou simplement sur ce qui vous à été conseillé. Demandez-vous: êtes-vous quelqu'un qui jouit d'une expérience plus structurée d'apprentissage, ou préféreriez-vous être autogéré? Les cours offerts dans le programme vous intéressent-ils ou préférez-vous plutôt adapter votre travail à votre domaine? Le sujet de recherche que vous avez choisi s'étudie-t-il à travers une revue de la littérature ou plutôt une analyse de contenu? Votre sujet de recherche exige-t-il d'entreprendre de la recherche-terrain? Êtes-vous pressé de terminer ou votre horaire est-il plus souple? Vous aurez à vivre avec votre décision, assurez-vous qu'elle est la bonne pour vous.

Enfin, notez que si vous faites une thèse ou un mémoire, vous pouvez profiter d'autres possibilités d'apprentissage en dehors du programme, tels que des cours de langue, des emplois et des conférenciers!

• **CHOISIR L'OPTION AVEC MÉMOIRE DE RECHERCHE :**

Pour moi, je suis entrée dans le programme avec l'idée de poursuivre un doctorat après. Avec quelques années d'expérience professionnelles derrière moi, je voulais être certaine que je puisse terminer le programme à temps et, idéalement, passer à cette prochaine phase de ma vie. Comme la thèse peut parfois, mais pas nécessairement, étendre la durée du programme à plus de deux années, j'ai penché vers l'option avec mémoire. Par ailleurs, sachant que dans les programmes de doctorat je serais à la poursuite d'un aspect spécifique du sujet de recherche, j'ai été intéressée à suivre davantage de cours en vue d'augmenter mes connaissances sur la question. Enfin, bien que j'aie hésité à renoncer à la possibilité de faire un travail de terrain en n'adoptant pas l'option avec thèse, en fin de compte, les "pour" de l'option avec mémoire l'emportaient sur les "contres"!

• **CHOISIR L'OPTION AVEC THÈSE :**

Pour moi, le choix entre l'option avec la thèse et le mémoire de recherche n'a pas été simple. J'ai sérieusement envisagé les deux options, mais je suis maintenant heureux de ma décision de poursuivre mes études supérieures dans l'option avec thèse. J'ai rejoint le programme avec l'intention de poursuivre des études au-delà du niveau de la maîtrise, mais n'était pas certain si je voulais continuer avec un doctorat ou un diplôme plus pratique pour moi, la thèse est plus qu'une expérience d'apprentissage d'un moyen pour une fin. Je vois la thèse comme une opportunité d'acquérir une expérience de recherche-terrain et de développement de compétences organisationnelles qu'un vaste projet de recherche exige. Cela était particulièrement important pour moi parce que je n'ai pas écrit de thèse de premier cycle. Je sentais aussi que la thèse me donnerait une meilleure idée quant à la poursuite d'une carrière en tant que chercheur. Même si je décide de ne pas continuer dans le milieu universitaire, j'espère que mon expérience de terrain sera applicable à un futur carrière au Canada ou à l'étranger. Suivre une variété de cours est bénéfique, même si vous faites une thèse, ne vous inquiète pas d'être catalogué! Votre directeur de thèse ne limitera pas nécessairement vos choix. En suivant une variété de cours, vous serez en

mesure de vous exposer aux théories et aux disciplines différentes se rattachant à votre sujet de recherche.

4.3 Pourquoi opter pour l'option COOP?

L'Université d'Ottawa offre des stages coop au niveau supérieur pour fournir une expérience pratique aux étudiants au sein d'une organisation travaillant sur les questions pertinentes pour les objectifs d'apprentissage du programme. Idéalement, le placement COOP sera l'occasion pour l'étudiant de définir son domaine d'intérêt et les connaissances acquises peuvent être incorporées dans la thèse de l'étudiant ou mémoire. Compte tenu de la situation dans la région de la Capitale nationale, les stages sont souvent avec les ministères du gouvernement fédéral, mais il ya aussi quelques possibilités au Canada avec les ONG et organismes sans but lucratif. (Pour plus d'informations, voir <http://www.coop.uottawa.ca/fr/fr-prospective-students/fr-program-spec.asp?ID=116>).

Bien que les stages CO-OP à l'étranger sont possibles, il est important de noter qu'ils sont très compétitifs et peu rémunérés. Pour les stages dans les pays en développement, la Faculté peut être en mesure de vous aider à travers leurs stages non rémunérés, et le Bureau coop sera l'occasion de pouvoir compter cela comme un stage coop (pour plus de détails, voir la section 5.9).

Personnel ressource de l'option COOP :

Personnes ressources (rôle)	Coordonnées
Bureau COOP <ul style="list-style-type: none">• Contact principal pour obtenir de l'information sur le programme COOP;• Liaison entre les étudiants, les employeurs et le programme.	Chantal Boucher 100 Thomas-More, bureau 431 Tél.: 613 562-5800, ext. 3377 Chantal.Boucher@uOttawa.ca
Coordonnateur COOP <ul style="list-style-type: none">• Assurer la liaison entre le bureau COOP, le programme et les étudiants;• Révision des rapports de stage COOP.	TBT Pavillon Tabaret, bureau 378G edim.coop@uOttawa.ca

4.3.1 *Quelles sont les exigences académiques du programme d'enseignement coopératif (COOP)?*

DATE LIMITE D'INSCRIPTION? L'inscription doit se faire avant le 30 septembre de la première année d'études. (<http://www.coop.uottawa.ca/fr/fr-prospective-students/fr-how-works.asp>). Pour être admis au programme COOP, les candidats doivent être de nationalité canadienne ou résident permanent, cependant nous acceptons les demandes des étudiants internationaux ; être inscrit à temps plein au programme interdisciplinaire

de MA en mondialisation et développement international; et avoir obtenu et maintenir la moyenne pondérée cumulative (MPC) minimale du programme de 7,0 (B+ ou 75%).

ADMISSION? Les candidats sont informés rapidement de leur admission dans l'option COOP. L'admission au programme COOP se fait sur concours. Les étudiants choisissent dans la liste des postes potentiels (dont beaucoup sont ouverts aux étudiants diplômés et non diplômés) et ensuite compétitionnent au sein de l'Université d'Ottawa pour une entrevue pour les postes disponibles. Le bureau de COOP fournit des formations à la préparation à l'entrevue, entre autres choses.

ÉVALUATION? À la fin de chaque stage, les étudiants sont tenus de soumettre un rapport (revu par le responsable COOP du programme). Les stages sont notés sur le relevé de notes supérieures comme un supplément de 6 crédits en dehors de l'exigence de diplôme. Vous recevez une mention « Réussite » ou « Échec » pour les stages. Votre moyenne n'est affectée que si vous y échouez.

COÛT? Les frais de scolarité COOP (annoncé chaque année par le greffier) vous seront facturés lors de votre première session et, par la suite, lors de chaque période de travail, ce jusqu'à et y compris la dernière. Les frais totaux s'élèvent à environ 1 850 \$ payable sur trois sessions.

4.3.2 Séquence travail-études COOP

Année d'étude	Automne	Hiver	Été
1	Étude	Étude	Travail 1
2	Étude	Travail 2	Étude
3	Étude		

N.B. Parce que le deuxième stage se déroule normalement lors de la session d'hiver, les étudiants CO-OP doivent planifier leur choix de cours attentivement afin d'éviter les tracas liés au cours offert uniquement dans la session d'hiver (par exemple MDG 55123/523).

La première et la seconde période de travail n'ont pas à être auprès d'un même employeur. Dans de rares occasions, l'employeur du premier stage de l'étudiant peut offrir la possibilité du deuxième stage suite au premier, faisant une période de travail de 8 mois plutôt que 4).

4.3.3 Expérience étudiante CO-OP

- * L'expérience étudiante CO-OP antérieure témoigne des avantages et des inconvénients du programme :
- * Comme étudiant CO-OP, vous avez accès à plusieurs offres d'emploi, s'inscrire au programme CO-OP peut potentiellement vous offrir un travail génial. Seulement, le cours conseillera d'avoir des attentes très basses pour votre premier placement et de faire confiance pour les compétences transférables plutôt que d'attendre d'avoir des tâches strictement liées à votre maîtrise ou votre sommaire d'intérêt.
- * Le programme COOP sessions d'études en alternance avec stages de travail, ce qui peut prolonger la durée de votre diplôme, en fonction de votre situation spécifique.
- * Le processus de sélection de candidatures CO-OP implique où les employeurs ont accès de votre CV et votre profil.
- * Les étudiants diplômés et étudiants de premier cycle compétitionnent pour les mêmes emplois.
- * L'utilisation du navigateur Programme CO-OP afin de trouver un emploi est une bonne option. Peut-être, aimeriez-vous plutôt un stage ? Le bureau de CO-OP ne vous le recommandera pas pour votre premier mandat, mais comme étudiant de deuxième cycle vous avez la capacité de le faire. Un grand nombre d'étudiants inscrits au programme COOP au premier cycle choisissent de se chercher un emploi après leur premier ou deuxième mandat. Ce qui pourrait augmenter vos chances d'avoir un emploi.
- * Ceci étant dit, le programme CO-OP est une bonne occasion pour vous de voir si vous êtes intéressés par un emploi dans le gouvernement du Canada et d'avoir la possibilité d'être embauché sans faire le long processus des examens et des entrevues d'embauche au gouvernement. Pour les étudiants qui désirent acquérir plus d'expérience en développement, faire un stage ou travailler dans les ministères connexes pourrait s'avérer être une expérience très utile.
- * Parler à d'anciens étudiants du programme CO-OP.

4.4 Devrais-je étudier à temps plein ou plutôt à temps partiel?

Nous encourageons fortement les étudiants à compléter leur programme d'études supérieures comme étudiant à temps plein (voir les critères ci-dessous). Si vous avez besoin de travailler plus de 10 heures par semaine ou n'avez pas l'intention de suivre plus de 2 cours par session, il est possible d'obtenir le diplôme en tant qu'étudiant à temps partiel. Changer de statut de temps plein à temps partiel annule le versement des bourses d'admission. Certains étudiants ont terminé et complété leurs obligations relatives au cours et qui travaillent uniquement sur leur mémoire de recherche ou leur thèse trouvent le passage au statut d'étudiant à temps partiel très utile afin de réduire le fardeau financier relatif à leurs études et de compléter leur diplôme.

Étudiants à temps plein :

- Paient les frais de scolarité reflétant une inscription d'au moins 6 crédits par session (soit 2 cours ou l'admission dans l'option mémoire de 6 crédits ou 12 crédits de thèse);
- Sont éligible à la bourse d'admission;
- Disponibilité géographique (dans ou à proximité de la région de la Capitale nationale) et capacité de visiter le campus régulièrement (c'est-à-dire pour les classes, la recherche, ou une rencontre avec le directeur de recherche);
- Doivent travailler plus de 10 heures par semaine sur ou hors campus – pour plus de détails voir:

<http://www.etudesup.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=1806&monControl=Inscription>

Étudiants à temps partiel :

- Ne peuvent s'inscrire à plus de 6 crédits par session (par exemple, 1-2 cours ou l'enregistrement en cours dans l'option mémoire de 6 crédits ou 12 crédits de thèse);
- Ne sont pas admissible à la bourse d'admission, mais peuvent travailler comme assistant à l'enseignement ou à la recherche;
- Peuvent travailler autant qu'ils le désirent et/ou résider où ils le désirent.
- Pour plus d'information consulter le:

<http://www.etudesup.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=1806&monControl=Inscription>

4.4.1 qu'est-ce qu'un “étudiant spécial” et un “auditeur”?

Les étudiants spéciaux sont des étudiants non diplômants inscrits avec l'approbation du programme et les auditeurs sont des étudiants dont la présence à un cours n'est pas évaluée. Ce sont deux catégories d'étudiants.

Les étudiants spéciaux non sont pas admis au programme MDG, mais ont la permission de prendre des cours sélectionnés pour une de ces deux raisons :

- **Étudiants en échanges** (ex. du programme Marco Polo u autre accord similaire) sont admissibles à l'inscription aux cours du programme (de base et cours au choix).
- **Les étudiants potentiels intéressés à joindre le programme sont autorisés à s'inscrire dans un maximum de 2 cours au choix.** Ces cours peuvent compter soit vers dans le calcul de la note d'entrée de l'étudiant au grade et/ou peuvent ensuite être transférées vers l'obtention du diplôme.

Les étudiants **auditeurs** ne sont généralement pas admis dans les cours MDG. Les étudiants du programme MDG qui souhaite suivre des cours de premier cycle peuvent le faire en tant qu'étudiant auditeur, idéalement conjointement avec un cours de lectures dirigées (voir section 5.8).

5. COURS (OBLIGATOIRE ET AU CHOIX)

Consultez la liste des cours offerts en utilisant le système d'inscription en ligne RABASKA ou le calendrier en ligne. (<https://web30.uottawa.ca/v3/SITS/timetable/Search.aspx>).

5.1 Quand et comment puis-je m'inscrire aux cours?

Chaque année, l'Université émet un calendrier informant les étudiants sur les dates et les échéances importantes concernant l'inscription (<http://www.registraire.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=2672>).

Pour vous inscrire, vous devez vous connecter à RABASKA accessible via le portail uoZone. Vous pouvez vous inscrire à tout cours pour lequel vous avez les préalables et qui porte le sigle MDG. L'inscription à tout cours offert par un autre département devra se faire manuellement au secrétariat de l'ÉDIM.

5.2 Quels sont les cours obligatoires et quand doivent-ils être suivis?

Les quatre cours obligatoires sont destinés à être complets dans la première année d'études. Ils sont offerts annuellement dans les deux langues dans la séquence suivante:

1ere année : session d'automne (Sept.-Déc.)	1ere année : session d'hiver (Jan.-Avr.)
MDG 5520 Comprendre la mondialisation	MDG 5522 Séminaire de recherche
MDG 5521 Comprendre le développement	MDG 5523 Questions d'économie mondiale
Un cours au choix (ou macroéconomie préalable (ECO1502 or 1702) si nécessaire)	Un cours au choix

- **MDG5520 COMPRENDRE LA MONDIALISATION (3cr.)**
Étude des principaux débats et théories sur la nature, les causes et les effets de la mondialisation. Analyse et discussion des divers aspects de la mondialisation, des répercussions culturelles, politiques, économiques et juridiques ainsi que des conséquences sur les territoires et la sécurité. Approche interdisciplinaire mettant l'accent sur l'étude et l'évaluation de textes clés.
- **MDG5521 COMPRENDRE LE DÉVELOPPEMENT (3cr.)**
Étude des principaux débats et théories sur le sens, les défis, et les possibilités du développement. Analyse et discussion des divers aspects du développement, des répercussions culturelles, politiques, économiques et juridiques ainsi que des conséquences sur les territoires et la sécurité. Approche interdisciplinaire mettant l'accent sur l'étude et l'évaluation de textes clés.

Exception : Les étudiants détenant un B.A. en développement international et mondialisation (DVM) ou équivalent peuvent remplacer MDG5521 par un cours à option.

- **MDG5522 SÉMINAIRE DE RECHERCHE (3cr.)**
Développement et création d'un projet de recherche pertinent pour un mémoire ou une thèse de maîtrise. Formulation de questions de recherches, élaboration d'une méthodologie appropriée et acquisition d'expertise dans les méthodes choisies. Étude de questions théoriques et épistémologiques auxquelles les chercheurs doivent faire face, telles que la façon de trouver le juste milieu entre la théorie et l'empirisme. Présentation de projets individuels et discussion critique. *Préalables : MDG5520 et MDG5521.*
- **MDG5523 QUESTIONS D'ÉCONOMIE MONDIALE (3cr.)**
Introduction aux institutions et concepts économiques clés ainsi qu'aux outils analytiques et techniques essentiels pour une bonne compréhension des processus de mondialisation et de développement. Accent sur la mondialisation des produits, du travail et des capitaux. *Préalable : ECO1502, ECO1702 ou l'équivalent.*
Exception : Les étudiants titulaires d'un diplôme d'études supérieur en économie peuvent remplacer MDG5523 par un cours à option.

5.3 Qu'est-ce que les cours au choix?

Les cours au choix sont destinés à donner de l'ampleur et à approfondir la compréhension de la mondialisation et des questions de développement international soit en complétant le thème la thèse ou du mémoire de recherche ou, par ailleurs, en veillant à l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires à cette recherche. Le superviseur de l'étudiant et les pairs peuvent aider à guider le choix de cours optionnels. Le coordonnateur du programme peut également aider à explorer les options les plus appropriées disponibles pour l'étudiant.

5.3.1 Combien de cours au choix ai-je à suivre?

Les élèves de l'option avec mémoire de recherche ont quatre cours au choix (12 crédits) à suivre au cours de leur programme tandis que ceux de l'option thèse ont deux cours au choix (6 crédits) à suivre.

Les étudiants titulaires un baccalauréat en développement international et mondialisation (DVM) ou l'équivalent sont autorisés à remplacer les cours MDG par un cours au choix supplémentaire (3 crédits).

Les étudiants titulaires d'un diplôme supérieur en économies sont autorisés à remplacer les cours MDG par un cours au choix (3 crédits).

5.3.2 Quels sont les cours au choix offerts?

Tous les départements participant au programme MDG ont identifié des cours susceptibles d'intéresser les étudiants du programme. Cette liste (disponible sous l'onglet "Cours"

<http://www.etudesup.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=1726&monControl=Programmes&ProgId=595>) est mise à jour régulièrement. Les cours les plus fréquemment choisis sont présentés dans le tableau ci-dessous, regroupés par thématique afin de montrer les affinités potentielles entre les cours offerts par les différents départements.

Politique et pratique du développement (DPP)	Économie politique de la mondialisation et développement (PEGD)
ex. MDG5510 Politiques et pratiques du développement MDG5511 Facilitation et évaluation de projet MDG5540 Gestion de projet en développement international GEG6503 Analyse des données spatiales SOC7560 Développement : examen critique des théories et des recherches SOC7561 Séminaire de recherche en développement API6717 Immigration, diversité et politiques publiques	POL7505 Pouvoir, droit et régimes politiques POL7509 Gouvernance et mondialisation POL7510 Économie politique international SOC7560 Développement : examen critique des théories et des recherches SOC7566 Développement : rapports sociaux de sexes ECO5506 Systèmes économiques comparés ECO6570 Théorie du développement économique DCL6543 Études en common law et en commerce international I DCL6544 Études en common law et en commerce international II API5506 Mondialisation et gouvernance FEM6502 Femmes, droits et citoyenneté dans un monde globalisé
Conflits, sécurité et territorialité (CST)	Mondialisation, culture et identité (GCI)
API6737 Consolidation de la paix et reconstruction après conflits POL7511 Espace et territorialité POL7512 Sécurité et conflits : enjeux contemporains HIS7535 Séminaire sur la guerre et la société DCL5730 Aspects internationaux des droits de la personne DCL6720 Droit international approfondi	POL7513 Citoyenneté et identités POL7515 Forces politiques FEM6501 Rapports sociaux de sexe, pouvoir et représentations HIS6532 Séminaire en histoire de la technologie SRS6905 Religion et société

5.4 Y a-t-il des cours au choix MDG d'offerts?

La liste de cours à option suivante est actuellement offerte par l'ÉDİM. La liste de cours au choix MDG croit, d'année en année, afin de répondre à l'intérêt des étudiants. Les cours de niveau 5000 s'appuieront sur les cours de base et reflètent l'enseignement et la recherche facultaire de l'École de développement international et mondialisation. Les cours de niveau 6000 sont ouvertes aux OMD et au doctorat étudiant, et sont mis en place progressivement pour formaliser le matériel déjà appris que des cours sujet spéciaux

- **MDG5510 POLITIQUES ET PRATIQUES DU DÉVELOPPEMENT (3cr.)**
 Étude de la formulation des politiques et de la planification stratégique dans les pays en développement. Le cours examine d'une part, la façon dont les institutions internationales et les documents de politiques exercent un impact sur les pays du sud, et, d'autre part, l'influence des changements nationaux et internationaux sur ces institutions. Y sont également examinées les diverses approches en matière de planification politique.
- **MDG5540 GESTION DE PROJET POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (3cr.)**
 Les concepts clés et les phases principales du cycle de la gestion de projet. Étude de l'initiation du projet, de la planification, de l'évaluation, de la faisabilité de l'exécution, du contrôle continu et de quelques outils de la gestion de projet. Accent sur la gestion de projet en développement international. *Préalable : MDG5521.*
- **MDG5511 FACILITATION ET ÉVALUATION DE PROJET (3cr.)**
 Fondements de l'animation de projets contribuant à l'acquisition des compétences nécessaires à l'application des techniques d'évaluation basées sur les faits probants. Une attention particulière est accordée aux processus décisionnels participatifs, aux outils de formation de consensus, à l'analyse des politiques, ainsi qu'à la gestion des conflits. Les sujets vont inclure les contextes d'évaluation des projets; les outils et stratégies de collecte des données; la communication et l'utilisation des résultats d'évaluation; l'institutionnalisation de l'évaluation au sein d'une organisation; ainsi que l'éthique de l'évaluation.
- **MDG6501 CROISSANCE, SECTEUR PRIVÉ ET INCLUSION SOCIALE (3cr.)**
 Rôle du secteur privé et de la gestion des politiques économiques dans le développement économique et social et leur impact en termes de qualité de vie, d'inclusion sociale, de pauvreté, d'inégalité et de livraison des services publics.
- **MDG6502 MODES DE VIE, RESSOURCES ET DURABILITÉ (3cr.)**
 Relation entre les sociétés et la nature. Une attention particulière est accordée à la manière dont les relations de pouvoir orientent et déterminent l'utilisation de ressources comme la terre, l'eau, la nourriture et l'énergie ainsi qu'à la manière dont les moyens d'existence s'adaptent aux changements environnementaux dans des contextes ruraux et urbains variés. Les diverses approches conceptuelles incluent la théorie des biens publics, la résilience sociale et écologique, l'écologie politique et l'économie politique.
- **MDG6503 CONFLIT, TRANSITION ET PAIX (3cr.)**
 Les relations entre l'insécurité, les transitions, la paix et le développement. Les débats principaux portant sur les liens entre développement et sécurité ou, à l'inverse, entre

insécurité, conflit et développement. Les différentes perspectives critiquent quant à la connexion entre sécurité et développement. Enjeux associés avec l’(in)sécurité humaine, ainsi que les débats actuels en matière de transition et de paix.

- **MDG6504 MOUVEMENTS SOCIAUX, ÉQUITÉ ET DROITS HUMAINS (3cr.)**
Rôles, actions et impact des mouvements sociaux, de la société civile, et des réseaux informels dans la lutte contre le cercle vicieux de l’inégalité et de la vulnérabilité dans les pays en développement. Les thèmes abordés comprennent les questions de classe, de genre, d’ethnicité, de citoyenneté et de migration.

5.5 Qu’est-ce que les cours à « thèmes choisis »?

Il est intéressant de que de nombreux départements (y compris MDG) offrent des cours à «thèmes spéciaux» - offerts par intermittence en fonction de la disponibilité des professeurs. Ces cours sont répertoriés dans le calendrier en ligne (www.timetable.uottawa.ca) et système d'enregistrement (Rabaska) sous la même cote de cours avec codes de section distincte et un sous-titre distinguant le sujet particulier. À l’inscription, être conscient que certains départements (y compris MDG) peuvent vous informer par courriels de l’offre des cours spéciaux et sujet qui y sont proposés par un professeur invité ou un autre.

Notons parmi les codes de cours des cours à “thèmes spéciaux” pris précédemment par les étudiants MDG les cours:

Cours	Exemples de thèmes précédemment couverts
MDG5595 et MDG5196 Thèmes spéciaux en mondialisation et développement	N.B. Beaucoup de ces cours sont maintenant enseignées en tant que cours MDG de niveau 6000 tel que : «Comprendre la culture et pouvoir: une approche inter-régionale», «Les problèmes des États fragiles», «Sécurité humaine», «Environnement et développement"; "Le changement climatique et le développement"; "L'aide humanitaire dans l'ère post-guerre froide», «Éducation et le développement "; " Pensée post-colonialiste».
SOC7562 Thèmes choisis en développement international	
ANT6501 Études en anthropologie politique et socio-culturelle	
API6719 Thèmes choisis en politique publique	Économie environnementale et politiques publiques; genre et politique publiques, droit pénal et politique.
DCL6121 et DCL 6122 Études en droit international	
ECO6162 Études en économie internationale	
FEM6500 Sujets choisis en études des femmes	
GEG5505 Sujets choisis en géographie humaine	Les forêts tropicales, l'urbanisation, la pauvreté et le développement, les changements climatiques.
HIS7503 Séminaire sur l'histoire européenne	Communauté européenne à l'ère de la mondialisation
POL7502 Sujets choisis en politique internationale et comparée	Sécurité et mondialisation
SRS5500 Questions spéciales*	Le fondamentalisme islamique

*La plupart des cours supérieurs en histoire (HIS) et études religieuses (SRS) fonctionnent comme des cours de sujet particuliers, en ce qu'ils dépendent fortement des professeurs, qui ont choisi le thème de leurs cours.

5.6 Puis-je suivre d'autres cours au choix que ceux qui sont "approuvés"?

Oui. Bien que les cours d'études supérieures dits «approuvés» ont des espaces habituellement réservés aux étudiants MDG et apparaîtront dans Rabaska comme satisfaisant aux exigences du programme MDG, d'autres cours sont offerts, mais peuvent ne pas offrir l'option d'inscription en ligne.

Les étudiants qui désirent suivre des cours à l'Université d'Ottawa d'autres départements (par exemple ÉSAPI, communication, éducation, Institut de santé publique, etc.) doivent

remplir un formulaire d'inscription ([www.grad.uottawa.ca/Portals/29/forms/inscription .pdf](http://www.grad.uottawa.ca/Portals/29/forms/inscription.pdf)) et le soumettre au bureau Tabaret 378. Les étudiants doivent également consulter le responsable de programme pour confirmer l'admissibilité ou la pertinence de ces cours.

5.1 Puis-je suivre des cours dans une autre université?

Oui. Les étudiants qui désirent suivre des cours d'autres universités doivent remplir l'un des formulaires d'inscription manuelle, disponibles au secrétariat (TBT378). Les étudiants doivent consulter le responsable de programme pour confirmer leur admissibilité ou la pertinence de ces cours.

5.2 Puis-je suivre un cours de recherche dirigée si aucun cours au choix n'est offert sur le sujet?

Oui. Bien que la liste des cours au choix offerts soit plutôt exhaustive, les cours de lecture dirigées sont très populaires auprès des étudiants de cycles supérieurs qui ne trouvent pas ce qu'ils recherchent parmi les cours réguliers offerts. Le XXXX programme permet aux étudiants d'entreprendre l'enseignement d'un cours pour une session sous la cote de cours MDG 6500 (ou 6100 si en anglais) sur un sujet spécifique selon deux modèles :

- **Un programme sur mesure de lectures.** Critique en discussion un à un avec le professeur et rédaction d'articles comme évaluation suite aux lectures recommandées. Il est fort probable pour l'étudiant d'être dirigé par son directeur de recherche. Le cours est souvent basé sur le plan de cours précédemment enseigné par le professeur ou sur une thématique liée aux travaux de recherche du professeur.
- **Un cours sur le sujet désiré est enseigné uniquement au niveau du premier cycle.** Dans ce cas, l'étudiant peut élaborer un plan d'étude avec le professeur sur la base des plans de cours existants. L'étudiant s'inscrit au cours de premier cycle en tant qu'auditeur tout en complétant le cours avec des lectures supplémentaires et la rédaction d'un travail afin d'obtenir les crédits du cours MDG 6500. Typiquement, cela se traduit en rédaction ou commentaires supplémentaires sur les lectures et la rédaction du travail de fin de session plus long et à l'argumentaire plus poussé.

La cote de cours MDG de niveau 6500 (ou 6100 en anglais) ne peut apparaître qu'une fois dans votre relevé note officiel. Le cours de lectures dirigées n'est pas destiné à remplacer la recherche fondamentale nécessaire à la rédaction de votre thèse ou de votre mémoire de recherche. Le cours de lectures dirigées doit se dérouler entièrement au sein d'une seule session (cours et évaluation), et être noté sur la même échelle que les cours réguliers dits de 3 crédits.

Il convient de noter que depuis l'automne le cours de Lectures dirigées s'offre en dehors de l'horaire des cours normaux. L'enseignement du cours est essentiellement une forme de "travail volontaire" par les professeurs, ne figurant pas dans leur planification annuelle ou leur charge de travail. Pour ces raisons, de nombreux professeurs déjà occupés par leur charge d'enseignement ou des calendriers de recherche pourraient donc être réticents à

l'enseignement du cours Lectures dirigées (même avec les étudiants qu'ils supervisent), sauf si le sujet est fortement lié à leur domaine d'expertise.

5.2.1 Comment mettre en place un cours de lecture dirigée?

Les directives suivantes vous aideront dans les étapes à suivre pour obtenir un cours de lecture dirigée :

- Établissez une idée générale de ce que vous désirez étudier avec votre directeur de recherche.
- Si vous avez l'intention de réaliser votre cours avec un autre professeur, procurez-vous une attente avec celui-ci/celle-ci.
- Prenez un rendez-vous avec le professeur désiré et apportez le formulaire de cours de lecture dirigée à compléter disponible au secrétariat (TBT 378). Ensemble, vous devez établir une liste de lectures à faire et un système d'évaluation.
N.B. Pour compléter cette procédure, il faudra peut-être plusieurs entretiens entre vous et votre professeur afin de décider et d'organiser les modalités du cours.
- Apportez une copie signée du formulaire et un plan de cours au Secrétariat scolaire (TBT 378A).
- Avoir l'approbation finale du Coordinateur d'études supérieures. Les adjoints scolaires communiqueront avec vous par courriel une fois que le projet aura été approuvé et l'inscription complétée

5.3 qu'est-ce que le cours de stages à l'étranger?

Le cours MDG 5910 permet d'obtenir 3 crédits pour les stages en milieu de travail qui sont soit organisés par l'Université d'Ottawa (stages internationaux) ou par l'étudiant :

MDG5910 STAGE EN MONDIALISATION/DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (3cr.)

Stage au Canada ou à l'étranger en milieu de travail. Noté S/NS (satisfaisant/non satisfaisant) par un professeur du programme en fonction du rapport écrit et de l'évaluation du superviseur de stage. Préalable : réussite des 12 crédits obligatoires du programme. Approbation du responsable des études supérieures et du superviseur de l'étudiant. Exclusion : étudiants inscrits dans l'option COOP.

Ce cours ne peut être utilisé pour obtenir des crédits pour le travail de recherche-terrain mené dans le cadre de la thèse ou du mémoire de recherche. Un étudiant pourrait, toutefois, passer un semestre en stage dans une ONG (par exemple) dans le cadre du cours MDG 5910 afin de se construire des réseaux de connaissances qui pourraient, par la suite, s'y avérer utiles dans son processus de recherche-terrain pour la rédaction de son mémoire de recherche ou de sa thèse.

Comme un cours offert par session ne vaut que 3 crédits, il y a une forte incitation à être déjà inscrit dans l'option avec thèse ou dans l'option avec mémoire de recherche afin de conserver le statut d'étudiant à temps plein. Sinon, le stage oblige l'étudiant à passer au statut d'étudiant à temps partiel, et donc potentiellement perdre l'équivalent d'une session de financement s'il détient une bourse d'admission ou d'excellence.

Les étudiants qui ont l'opportunité d'effectuer un stage à l'étranger auprès d'un partenaire doivent contacter le responsable de programme afin de discuter de la faisabilité et des modalités nécessaires du stage.

La Faculté des sciences sociales propose une gamme variée de stages auprès d'ONG et autres partenaires dans les pays du Sud (www.socialsciences.uottawa.ca/international/eng/inter_internships.asp). La majorité de ces opportunités sont destinées aux étudiants de premier cycle, mais un nombre croissant sont disponibles pour les étudiants de maîtrise. Les stages sont généralement de la durée de 3 à 4 mois et comptent pour 3 crédits pour les étudiants diplômés. Les exigences linguistiques pour les stages varient en fonction de la destination. La maîtrise de l'Espagnol est requise pour les stages en Amérique latine, l'Anglais et/ou le Français pour les stages réalisés sur le continent africain, et l'Anglais pour les destinations du Sud et de l'Asie du Sud. Un stage coûte généralement entre 2 500 et 3 000 \$.

Les stages sont annoncés en raison d'une session avant le début des stages. Les étudiants recevront une invitation officielle de l'Université par courrier électronique les invitant à assister à une séance d'information.

Tous les étudiants intéressés à participer à un stage international dans le semestre d'hiver 2012 doivent prendre rendez-vous avec la coordonnatrice du placement sur le terrain international (courrier électronique : fssinter@uOttawa.ca). Des séances d'information se tiendront le lundi 12 septembre de 14h30 à 16h00 et le mardi 13 septembre de 18h00 à 19h30 (Pavillon Desmarais, pièce 3120). Pour plus d'informations, s'il vous plaît contacter fssinternational@uOttawa.ca.

5.4 Comment puis-je suivre des cours à l'étranger (ex. Marco Polo)?

Les étudiants MDG peuvent suivre, au cours de leur programme, la moitié de leurs cours (15 crédits) dans une autre institution, mais sont invités à consulter responsable de programme afin de déterminer quelles pourraient être les choix appropriés et d'éclaircir sur les procédures pour le faire. Des informations sur les programmes d'échange ont disponible à l'adresse suivante : <http://www.international.uottawa.ca/fr/echanges/index.html> . La liste complète des partenariats d'échanges internationaux organisés par l'Université d'Ottawa se trouve à l'[www.international.uottawa.ca / fr / échanges / study.html](http://www.international.uottawa.ca/fr/echanges/study.html).

Sous le programme Marco Polo, les étudiants ont accès à des cours préapprouvés dans les établissements signataire de l'accord avec l'École de développement international et mondialisation (ÉDIM) : [Brack University in Dhaka, Bangladesh](#), [Université des Antilles et de Guyane in Point-à-Pitre](#), et [Paris-I](#).

Des étudiants ont également, dans le passé, organisé leur propre session d'étude à l'étranger dans des universités internationales (par exemple au Meique, en Allemagne, Kenya, Chine). Cette option exige un examen au cas par cas.

COÛT ET AIDE FINANCIÈRE : Les étudiants qui étudient à l'étranger continuent à payer leurs frais de scolarité à l'Université d'Ottawa. Rien n'est à payer à l'établissement

d'accueil. Le Bureau international offre une bourse de mobilité étudiante (valeur de **1 000 \$** par session pour un maximum de 2 000 \$). Les informations complètes sur l'assistance financière disponible et d'autres informations sont disponibles au <http://www.international.uottawa.ca/fr/echanges/financial.html> .

6. SÉQUENCE ACADÉMIQUE DE L'OPTION AVEC THÈSE ET DE L'OPTION AVEC MÉMOIRE DE RECHERCHE

Veillez noter que ce guide pratique vise à vous informer sur la manière idéale d'entreprendre les programmes, soit en deux ans académiques à temps plein (6 sessions). Les étudiants à temps partiel et certains étudiants à temps plein prendront plus de temps à compléter les conditions nécessaires préalables au programme. Prenez note qu'il est requis **de tous les étudiants** de compléter leur programme en 4 ans académiques (12 sessions).

Liens importants :

Dates importantes et échéances (Date de début et fin des classes, vacances, derniers jours pour modifier un choix de cours, date du dernier jour pour soumettre la thèse, etc.):
<http://www.registraire.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=3894>

Formulaires (FÉSP) tel que lettre de permission de transfert de crédits, demande de notes différées, demande de subvention de voyage pour conférence, etc. :

<http://www.etudesup.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=2275>

autres formulaires relatifs au programme MDG tel que formulaire d'enregistrement du sujet et du directeur :

<http://www.socialsciences.uottawa.ca/edim/fra/formulaires.asp>

Annual progress reports:
www.grad.uottawa.ca/Portals/29/forms/ESUP5189%28mod%29.pdf

Formulaires de consentement :
<http://www.recherche.uottawa.ca/deontologie/consentement.html>

- Les financements des recherches terrains sont discutés en **section Error! Reference source not found.**

6.1 Séquence académique pour les étudiants non CO-OP

Option avec thèse (4 cours obligatoires + 2 cours à option + thèse)	Option avec mémoire (4 cours obligatoires + 4 cours à options + mémoire)
---	--

1ere année	1. Automne (Sept-Déc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Si vous n'avez pas complété le cours de macroéconomie requis, vous devez vous inscrire au cours ECO 1502 ou ECO 2542; • S'inscrire au cours MDG5520 : Comprendre le développement; • S'inscrire au cours MDG5521 : Comprendre la mondialisation; • * <i>Si vous êtes étudiant au programme d'études des femmes, vous devez vous inscrire au cours FEM 5503 et au cours FEM 5700 et pouvez vous inscrire à un des deux cours obligatoires MDG 5520 ou 5521 la session d'automne suivante;</i> • Durant vos cours d'introduction, considérez les domaines d'études qui vous intéressent le plus lors de vos discussions avec vos collègues et vos professeurs; • Examinez les domaines d'expertise de vos professeurs de l'ÉDIM et ceux reliés à l'ÉDIM qui proviennent d'autres départements.
	2. Hiver (Jan. – Avr.)	<ul style="list-style-type: none"> • S'inscrire au cours MDG 5522 : Séminaire de recherche. Ce cours a pour objet vous assister dans vos démarches à la réalisation de votre projet de recherche; • S'inscrire au cours MDG 5523 : Questions d'économie mondiale; • À la fin de cette session, vous devriez avoir abordé et trouvé un directeur de recherche.

- Si vous avez soumis votre proposition la session précédente, vous devez vous inscrire au cours MDG 6999 : Thèse de maîtrise. Vous devez également être inscrit au cours de thèse pour les sessions qui suivent. *N.B. Cette inscription sera renouvelée automatiquement pour vous chaque session subséquente;*
- La plupart des étudiants utilisent la session de printemps / été pour travailler leur proposition;
- S'inscrire à 0, 1 ou 2 cours au choix;
- **Si vous n'avez pas trouvé de directeur de recherche, vous devez en trouver un le plus rapidement possible;**
- **Si vous n'avez pas soumis de projet de thèse, vous devriez avoir en soumettre un au mois d'août afin d'être en mesure de commencer la rédaction de votre thèse au courant du mois de septembre;**
- Si vous avez l'intention de faire de la recherche originale qui impliquerait des entrevues, vous devez obtenir préalablement l'approbation du jury de déontologie de l'Université d'Ottawa;
- **Entreprendre des recherches;**
- **Entretiens réguliers avec le directeur de recherche;**
- Les étudiants en études des femmes doivent soumettre un projet vers la fin de la session afin de pouvoir obtenir l'approbation de l'Institut des femmes pour la fin de la quatrième session. (*Dec.*).

Si vous avez soumis votre proposition la session précédente, vous devez inscrire votre sujet de mémoire de recherche et votre directeur au cours MDG 6998 : Mémoire. Vous devrez vous y inscrire chaque session suivant votre inscription initiale. *N.B. Cette inscription n'est pas faite automatiquement. Vous êtes appelé à vous y inscrire vous-même pour les sessions subséquentes, et ce, jusqu'à ce que vous ayez complété les conditions requises de votre cours mémoire ;*

- La plupart des étudiants utilisent la session de printemps / été pour travailler leur proposition;
- S'inscrire à 0, 1 ou 2 cours au choix;
- **Si vous n'avez pas trouvé de directeur de recherche, vous devez en trouver un le plus rapidement possible;**
- **Si vous n'avez pas soumis de projet de thèse, vous devriez avoir en soumettre un au mois d'août afin d'être en mesure de commencer la rédaction de votre thèse au courant du mois de septembre;**
- Si vous avez l'intention de faire de la recherche originale qui impliquerait des entrevues, vous devez obtenir préalablement l'approbation du jury de déontologie de l'Université d'Ottawa. **Rare dans le cas de rédaction d'un mémoire de recherche;**
- **Entreprendre des recherches;**
- **Entretiens réguliers avec le directeur de recherche;**
- * *Women's Studies students must submit the proposal by the end of this semester in order to gain approval from the Institute for Women's Studies by the end of the Fourth Semester (Dec.).*

YEAR TWO	4. Automne (Sept-Déc.)	<ul style="list-style-type: none"> • S'inscrire aux cours au choix qui vous manquent (le cas échéant); • S'inscrire au MDG 6999 si ce n'est déjà fait; • <i>Les étudiants en études des femmes doivent s'inscrire au cours MDG5520 ou MDG5521, s'ils ne les ont pas déjà pris durant la session d'automne antérieure;</i> • Entreprendre des recherches; • Entretiens réguliers avec le directeur de recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre 0, 1 ou 2 cours au choix; • S'inscrire au cours MDG 6998 si ce n'est déjà fait; • <i>Les étudiants en études des femmes doivent s'inscrire au cours MDG5520 ou MDG5521, s'ils ne les ont pas déjà pris durant la session d'automne antérieure;</i> • Entreprendre des recherches; • Entretiens réguliers avec le directeur de recherche.
	5. Hiver (Jan.-Avr.)	<ul style="list-style-type: none"> • S'inscrire aux cours à option qui vous manquent (le cas échéant) – ne devrait idéalement pas ce faire si tard dans le cas de rédaction de thèse; • Recherche et rédaction en cours; • Entretiens réguliers avec le directeur de recherche; • Achever le <u>rapport de progrès de recherche annuel</u> et le remettre au Secrétariat scolaire avant la dernière journée de la session; • Remplir le rapport annuel de progrès de recherche; • <i>N.B. Vous avez jusqu'à la dernière journée d'inscription de la session d'été pour déposer votre thèse (ex. début mai) pour évaluation, afin d'éviter de devoir vous inscrire à la session printemps / été.</i> • Une thèse défendue et révisée lors de cette session rend l'étudiant admissible à la collation des grades de juin. La soumission tardive de la thèse retarde la défense à la session printemps / été et la graduation au mois d'octobre. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'inscrire aux cours à option qui vous manquent (le cas échéant); • S'inscrire au cours MDG 6998; • Recherche et rédaction en cours; • Entretiens réguliers avec le directeur de recherche; • Achever le <u>rapport de progrès de recherche annuel</u> et le remettre au Secrétariat scolaire avant la dernière journée de la session; • Remplir le rapport annuel de progrès de recherche; • <i>N.B. Afin de graduer en juin et éviter de devoir vous inscrire à la session printemps / été, vous devez avoir complété la version finale du mémoire d'ici la fin du mois d'avril. Cela signifie avoir une version prête pour évaluation au plus tard à la mi-mars.</i>

6. Printemps / Été (Mai-Août)	<ul style="list-style-type: none"> • Cette session est dédiée au parachèvement de votre thèse. • <i>N.B. Vous avez jusqu'à <u>la dernière journée d'inscription de la session d'automne</u> pour déposer votre thèse (ex. début septembre) pour évaluation, afin d'éviter de devoir vous inscrire à la session d'automne.</i> • Une thèse défendue et révisée lors de cette session est admissible à la collation des grades d'octobre. Soumettre tard dans la session votre thèse implique une graduation rapportée au mois de juin par la défense de votre thèse en automne. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cette session est dédiée au parachèvement de votre MRP. • S'inscrire au cours MDG 6998 • <i>N.B. Pour prendre part à la collation des grades d'octobre et éviter de devoir vous inscrire à la session d'automne, vous devez remettre votre mémoire complète <u>avant la fin du mois d'août</u>. Ce qui implique d'avoir produit une version <u>prête pour évaluation au plus tard pour la mi-juin</u>.</i>
-------------------------------	---	--

Les étudiants qui ont besoin de plus de temps afin de compléter leur programme, s'inscrire à une septième session académique (ou plus) répètent les sessions académiques 5 et 6 ci-dessus. (ex. continuer l'inscription au cours MDG 6998 ou 6999).

6.2 Séquence académique pour étudiant inscrit à l'option CO-OP

		Option avec thèse (4 cours obligatoires + 2 cours à option + thèse)	Option avec mémoire (4 cours obligatoires + 4 cours à options + mémoire)
YEAR ONE	1. Automne (Sept-Déc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Si vous n'avez pas complété le cours de macroéconomie requis, vous devez vous inscrire au cours ECO 1502 ou ECO 2542 ; • S'inscrire au cours MDG5520 : Comprendre le développement; • S'inscrire au cours MDG 5521: Comprendre la mondialisation; • * Si vous êtes en études des femmes, vous devez vous inscrire au cours FEM 5503 ainsi qu'au cours FEM 5700. <i>Vous pourrez vous inscrire au cours MDG5120 ou MDG5121 la session d'automne suivante;</i> • Durant vos cours d'introduction, considérez les domaines d'études qui vous intéressent le plus lors de vos discussions avec vos collègues et vos professeurs; • Examinez les domaines d'expertise de vos professeurs de l'ÉDİM et ceux reliés à l'ÉDİM qui proviennent d'autres départements. 	
	2. Hiver (Jan. – Avr.)	<ul style="list-style-type: none"> • S'inscrire au cours MDG 5522 : Séminaire de recherche. Ce cours a pour objet vous assister dans vos démarches à la réalisation de votre projet de recherche; • S'inscrire au cours MDG 5523: Questions d'économie mondiale • À la fin de cette session, avoir abordé et trouvé un directeur de recherche. 	

- PREMIÈRE SESSION CO-OP
- Vous pouvez vous inscrire à un cours (3 crédits) durant cette période. Ce cours doit être donné en dehors des heures de bureau (examens compris). De plus, la charge d'étude ne doit pas entrer en conflit avec votre travail salarié ;
- *N.B. Les étudiants qui ont obtenu une bourse d'études ne seront pas couverts pour cette session, la bourse sera remise à la session suivante. Le coût de tout cours pris durant cette période devra être défrayé par l'étudiant ;*
- **Vous avez la permission de travailler sur votre projet avec votre directeur de recherche ou de continuer à en chercher un si vous n'en avez toujours pas trouvé, mais toutes ses démarches devront être entreprises en dehors des heures de bureau ou durant les pauses ;**
- *Les étudiants inscrits en études des femmes devront s'assurer du progrès de leurs recherches et de leurs approbations par l'ÉDIM (processus d'environ un mois) avant qu'ils puissent être remis à l'Institut des femmes pour la date d'échéance prescrite au mois de décembre.*
- *Les étudiants en études des femmes doivent s'assurer qu'ils progressent dans leurs recherches afin de s'assurer que leurs propositions soient acceptées par l'ÉDIM (processus d'un mois) afin qu'ils puissent le communiquer à temps à l'Institut d'études des femmes (vers la fin décembre).*

- Si vous faites votre deuxième stage coop (cas rares), alors prenez connaissances des instructions pour la cinquième session.
- Si vous avez déposé votre proposition la session précédente, vous devez enregistrer votre sujet de thèse et superviseur en vertu du cours MDG 6999. Vous devez être enregistré pour votre thèse chaque semestre par la suite. N.B. Votre inscription à la thèse sera automatiquement renouvelée chaque session ultérieure, à la session de cours non CO-OP jusqu'à ce que vous soumettez votre thèse pour évaluation.
- Suivre 0, 1 ou 2 cours à option.
- *Les étudiants en études des femmes doivent s'inscrire soit dans MDG 5520 ou 5521 si non suivi la session d'automne précédente.*
- **Si vous n'avez pas trouvé de directeur, le faire dès que possible;**
- **Si vous n'avez pas soumis votre proposition, vous devriez viser à le soumettre en novembre pour ainsi commencer la rédaction en janvier.**
- • Si vous avez l'intention de poursuivre des recherches originales sur des êtres humains, vous devrez demander l'autorisation de par le comité d'éthique.
- **Effectuer des recherches**
- **Entretiens réguliers avec le directeur de recherche**
- *Les étudiants en études des femmes doivent remettre leur proposition à la fin de cette session à l'Institut de Femmes après avoir obtenu l'approbation de l'ÉDIM au plus tard à la fin de la quatrième session (déc.)*
- Si vous faites votre deuxième stage co-op (cas rares), alors prenez connaissances les instructions pour la cinquième session.
- • Si vous avez déposé votre proposition la session précédente, vous devez enregistrer votre mémoire de recherche et votre superviseur en vertu du cours MDG 6998. Vous devez-vous-y chaque session suivante votre inscription initiale. N.B. Cette inscription n'est pas faite automatiquement pour vous. Vous devez être enregistré chaque session et session de cours non-COOP suivantes jusqu'à la fin.
- Suivre 0, 1 ou 2 cours à option.
- *Les étudiants en études des femmes doivent s'inscrire soit dans MDG 5520 ou 5521 si non suivi la session d'automne précédente.*
- **Si vous n'avez pas trouvé de directeur, le faire dès que possible;**
- **Si vous n'avez pas soumis votre proposition, vous devriez viser à le soumettre en novembre pour ainsi commencer la rédaction en janvier.**
- • Si vous avez l'intention de poursuivre des recherches originales sur des êtres humains, vous devrez demander l'autorisation de par le comité d'éthique. **Rare dans l'option avec mémoire de recherché.**
- **Effectuer des recherches**
- **Entretiens réguliers avec le directeur de recherche**
- *Les étudiants en études des femmes doivent remettre leur proposition à la fin de cette session à l'Institut de Femmes après avoir obtenu l'approbation de l'ÉDIM au plus tard à la fin de la quatrième session (déc)*

5. Hiver (Jan.-Avr.)	<ul style="list-style-type: none"> • SECONDE SESSION CO-OP • Demandez à un adjoint scolaire d'enlever le cours MDG 6999 de votre horaire. • Vous <u>pouvez</u> vous inscrire à un cours (3 crédits) durant cette période. Ce cours doit être donné en dehors des heures de bureau (examens compris). De plus, la charge d'étude ne doit pas entrer en conflit avec votre travail salarié. • <i>N.B. Les étudiants qui ont obtenu une bourse d'études ne seront pas couverts pour cette session, la bourse sera remise à la session suivante. Le coût de tout cours pris durant cette période devra être défrayé par l'étudiant.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • SECONDE SESSION CO-OP • Ne <u>pas</u> s'inscrire au cours MDG 6998 • Vous <u>pouvez</u> vous inscrire à un cours (3 crédits) durant cette période. Ce cours doit être donné en dehors des heures de bureau (examens compris). De plus, la charge d'étude ne doit pas entrer en conflit avec votre travail salarié. • <i>N.B. Les étudiants qui ont obtenu une bourse d'études ne seront pas couverts pour cette session, la bourse sera remise à la session suivante. Le coût de tout cours pris durant cette période devra être défrayé par l'étudiant.</i>
6. Printemps / Été (Mai-Août)	<ul style="list-style-type: none"> • S'inscrire aux cours à option qui vous manquent (le cas échéant). • S'inscrire au cours MDG 6999 • Effectuer des recherches • Entretiens réguliers avec le directeur de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre 0, 1 ou 2 cours à option. • S'inscrire au cours MDG 6998 , le cas échéant. • Effectuer des recherches • Entretiens réguliers avec le directeur de recherche

TROISIÈME ANNÉE	7. Automne (Sept.-Déc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer des recherches • Entretiens réguliers avec le directeur de recherche • Soumettre un rapport annuel de progrès de recherché (voir section 6.3) et le soumettre au Secrétariat scolaire avant le dernier jour de la session. • Certains étudiants seront prêts à présenter leur thèse. • N.B. Vous avez jusqu'au dernier jour d'inscription de la session d'hiver (c'est à dire au début de janvier) pour soumettre votre thèse pour l'évaluation, pour éviter d'avoir à vous inscrire pour l'hiver. • Une thèse défendue et révisée lors de cette session ou la session suivante est admissible à la collation des grades de juin. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'inscrire aux cours à option qui vous manquent (le cas échéant). • S'inscrire au cours MDG 6998 • Effectuer des recherches • Entretiens réguliers avec le directeur de recherche • Soumettre un rapport annuel de progrès de recherché (voir section 6.3) et le soumettre au Secrétariat scolaire avant le dernier jour de la session. • Certains étudiants seront prêts à soumettre leur mémoire de recherche. • N.B. Pour éviter de devoir vous inscrire à la session d'hiver, vous devez avoir préparé la version finale de votre mémoire d'ici la fin du mois de décembre. Cela signifie avoir une version prête pour l'évaluation au plus tard mi-novembre.
	8. Hiver (Jan.-Avr.)	<ul style="list-style-type: none"> • Cette session est dédiée au parachèvement de votre thèse. • <i>N.B. Vous avez jusqu'à la dernière <u>journée d'inscription de la session du printemps</u> pour déposer votre thèse (ex. début mai) pour évaluation, afin d'éviter de devoir vous inscrire à la session printemps / été.</i> • Une thèse défendue et révisée lors de cette session est admissible la collation des grades de juin. Une soumission tardive se traduirait par une défense au cours de l'été et une graduation en octobre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cette session est dédiée au parachèvement de votre mémoire. • S'inscrire au cours MDG 6998 • N.B. Pour vous assurer l'admission à la collation des grades du mois de juin et éviter l'inscription pour le printemps / été, vous devez avoir déposé la version finale de votre mémoire de recherche d'ici la fin du mois d'avril. Cela signifie avoir une version prête pour l'évaluation au plus tard mi-mars.

Les étudiants qui ont besoin de s'inscrire à une neuvième session (ou plus) doivent suivre les instructions des sessions sept et huit (ex.: continuer à s'inscrire au cours MDG 6998 ou 6999).

6.3 Rapports d'étape annuel

Pendant la deuxième année d'inscription de la thèse et chaque année par la suite, la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FÉSP) exige un rapport sur les progrès réalisés au cours de l'année précédente de chacun des élèves qui soit a) ont obtenu une bourse ou b) sont inscrits au programme à l'option avec thèse. Il s'agit de s'assurer que les étudiants font des progrès systématiques et cohérents dans leurs recherches. Par exemple, si vous vous êtes inscrit dans votre thèse au printemps 2012, vous devez remplir un rapport d'ici la fin du printemps 2014 (si vous êtes encore dans le programme).

La permission de continuer à vous inscrire et le renouvellement des bourses internes ainsi que de certaines bourses externes dépendront d'un rapport satisfaisant. Le rapport est divisé en trois sections ([www.grad.uottawa.ca/Portals/29/forms/ESUP5189% 28mod% 29.pdf](http://www.grad.uottawa.ca/Portals/29/forms/ESUP5189%28mod%29.pdf)). Les sections A et B devraient être examinés conjointement par l'étudiant et son superviseur avant de soumettre au Secrétariat académique (TBT 378), où la section C sera remplie:

- **SECTION A.** L'étudiant doit répondre à des questions sur les progrès réalisés à ce jour, indiquer si les objectifs de l'année dernière ont été respectés et l'état des objectifs pour l'année en cours. Le formulaire sera ensuite soumis au directeur de thèse.
- **SECTION B.** Le directeur de thèse passera ensuite en revue les progrès de l'étudiant. Si jugées insatisfaisantes, des recommandations appropriées doivent être apportées.
- **SECTION C.** Le responsable du programme indique si les progrès sont satisfaisants ou non, et signe le rapport. Si le progrès n'est pas satisfaisant, il ou elle indiquera quelles mesures ont été prises ou seront prises pour redresser la situation et y joindre tous les documents pertinents. Le rapport achevé sera envoyé à la FÉSP.

Si un étudiant n'a pas de superviseur au moment où le rapport est dû, le responsable du programme remplit la section B.

6.4 Délais de dépôt de recherche (thèse et mémoire de recherche)

Des directives spécifiques pour le développement des projets de recherche ont été établies dans le cadre du cours MDG5122 ou DDG5522 Séminaire de recherche, veuillez consulter ces directives lorsque vous envisagez organiser votre projet. S'il vous plaît voir annexe 1 pour des directives plus précises. Veuillez ne pas débutez à travailler sur votre proposition avant d'avoir commencé le cours Séminaire de recherche.

Une fois que vous avez votre proposition, veuillez suivre les étapes suivantes :

1. IDENTIFIER LE(S) LECTEUR(S) : Avec la coopération de votre directeur de recherche, déterminez la personne la plus appropriée en leur capacité d'évaluer votre projet et solliciter leur accord à cet effet. L'étudiant ayant choisi l'option thèse doit avoir deux lecteurs (les lecteurs doivent tous deux être membres de la FÉSP) tandis que les étudiants ayant choisi l'option avec mémoire de recherche ont comme exigence d'avoir un lecteur (qui n'a pas besoin d'être membre de la FÉSP). Assurez-

vous que chacun des lecteurs sache qu'il ou qu'elle sera appelée également à évaluer le produit final de votre recherche.

Faites leur signer le **formulaire de demande de proposition**. Les lecteurs fournissent habituellement une expertise complémentaire à celle de votre directeur de recherche (par exemple, la spécialisation disciplinaire, théorique, ou géographique). La plupart des lecteurs ne veulent qu'évaluer la version finale de votre proposition (et de votre produit final de la recherche plus tard), mais certains seront en mesure ou désireux de s'engager avec vous dans les phases de recherche et d'écriture.

2. SOUMISSION DE LA PROPOSITION : Envoyer par courrier électronique la version électronique de votre proposition au Secrétariat scolaire (edim@uOttawa.ca) et remettre **formulaire original de votre demande de projet de recherche**. *Ne pas envoyer votre projet directement à vos lecteurs. Les adjoints scolaires enverront une demande formelle à vos examinateurs. Vous et votre directeur de recherche serez copiés à ce courriel.*

3. PROCESSUS DE RÉVISION (4 semaines): Les lecteurs ont quatre semaines pour évaluer votre proposition de recherche. L'adjoint académique vous transmettra les instructions suivantes, selon le résultat de votre évaluation à partir des commentaires de votre (vos) lecteur(s):

- Résultat 1 : *Ce projet de recherche n'exige aucune révision.* Vous serez alors demandé de bien vouloir faire signer le **Formulaire de projet de recherche version finale** par votre directeur de recherche et le retourner au Secrétariat scolaire.
- Résultat 2 : *Ce projet de recherche exige une légère révision, sous la supervision du directeur de recherche.* Vous serez donc demandé de faire les changements nécessaires, obtenir la signature du **Formulaire de projet de recherche version finale** par votre directeur avec la **version corrigée** et remettre le tout à nouveau au Secrétariat scolaire.
- Résultat 3 : *Ce projet de recherche exige une révision substantielle, une version révisée doit être remise à nouveau à ou aux examinateurs (s).* Vous serez donc demandé de faire les changements nécessaires et remettre à nouveau le **Formulaire de demande de soumission de projet de recherche**.
- Résultat 4 : *Ce projet de recherche n'atteint pas les standards de ce programme un nouveau projet doit être remis à ou aux examinateurs.* Vous serez donc demandé de réexaminer le projet au complet sous la supervision de votre directeur de recherche, créer une nouvelle proposition et la remettre à nouveau pour évaluation avec le **Formulaire de demande de soumission d'un projet**.

4. RÉPONSE AUX COMMENTAIRES :

- Si vous avez obtenu le résultat 1 ou le résultat 2, vous êtes prêts à débiter votre recherche et écrire votre thèse/mémoire une fois vous aurez remis le **Formulaire de demande de la Version finale de votre projet** Vous serez également en mesure d'enregistrer votre thèse (MDG 6999) ou votre mémoire (MDG 6998).
- Si vous avez obtenu le résultat de 3 ou 4, vous aurez besoin, pour commencer de nouveau processus à partir de l'étape 1 une fois votre superviseur est convaincu, que vous ayez terminé les révisions demandées par votre lecteur (s). Dans certains cas, il sera judicieux d'identifier un nouveau lecteur, si votre proposition tient sur une approche sensiblement différente ou le sujet

5. (Maîtrise en mondialisation et développement international avec spécialisation en études des femmes) : Approbation du Comité des études supérieures en études des femmes : Une fois que votre proposition est approuvée par le programme MDG (étapes 1 à 4), elle devra être lue et approuvée par le Comité. Ce processus prendra environ 4 semaines et pourrait entraîner des révisions supplémentaires ou des modifications à la proposition de recherche.

6.4.1 Évaluation éthique de la proposition de recherche

Les recherches qui impliquent des sujets humains (recherche-terrain ou entrevues) doivent être soumises pour approbation par le conseil d'éthique de la recherche (REB) Le REB vise à garantir que les participants à la recherche d'étudiants ne sont pas exposés au «risque» (par exemple physique, psychologique, les risques économiques et sociaux) et que les répondants ont de leur droit à l'anonymat et la confidentialité respectée.

Vous aurez besoin d'adapter et de préciser votre proposition de recherche approuvée pour remplir le formulaire du CÉR propre proposition (). Votre superviseur est en mesure de vous aider dans ce processus et le Secrétariat académique peut vous fournir des copies des demandes des étudiants précédents si nécessaire comme référence. Le CER a des formulaires de consentement de l'échantillon disponible à at <http://www.research.uottawa.ca/ethics/docs/consent05-2011.doc>.

QUELLE APPLICATION? Puisque les recherches étudiant le plus OMD ne seront pas assujetties à des risques physiques pour les participants, il est probable qu'elle se qualifiera pour «Examen risque minimal toutefois, le CER (ethics@uottawa.ca) vous informera si un "examen complet" est nécessaire si la recherche implique des groupes «vulnérables» - par exemple Autochtones ou autres communautés ethniques minoritaires, les enfants, physiquement ou mentalement contestée - ou si la possibilité de coercition est élevée, comme dans la recherche avec des prisonniers.

LES DATES DE SOUMISSION : La réception de la demande d'approbation d'éthique ce fait les trois premiers jours ouvrables de chaque mois. Les conseils d'éthique de la recherche se réunissent chaque mois, sauf pendant le mois de juillet. Des copies papier sont soumises (4 copies) au bureau du CER avant la fermeture des bureaux (16 heures entre mai et août, 17:00 Sept-avril)

CALENDRIER (<http://www.research.uottawa.ca/ethics/review.html>): L'évaluation des demandes d'évaluation complète du CER prend environ 5 semaines. Les évaluations de recherche à avis de risque minimal prennent de 6 à 8 semaines.

6.5 Séquence pour soumission de la thèse et évaluation

* S'il vous plaît, notez que les étudiants sont tenus de remplir tous les cours avant de soumettre la thèse. Une fois le projet définitif de la thèse soumis (étape 2 ci-dessous), vous serez désinscrit du semestre en cours et remboursé un tarif approprié. (S'il vous plaît, consultez le calendrier universitaire pour des échéances précises dans une

session donnée.) Après votre défense, vous avez un mois pour préparer la version finale, version entièrement révisée à l'étape 8 ci-dessous.

1. IDENTIFICATION DES LECTEURS ET SOUMISSION DE LA THÈSE.

Avant de soumettre votre thèse, vous devriez commencer à remplir le formulaire d'identification des lecteurs. N.B. Ce seront les mêmes lecteurs qui auront évalué la proposition (sauf pour les remplacements si nécessaires).

Lorsque vous êtes prêt à soumettre, envoyer une copie électronique de votre thèse à SIDGS@uottawa.ca avec une copie signée de la déclaration du directeur de thèse. Ne pas envoyer la thèse directement à vos lecteurs.

2. PROCESSUS DE RÉVISION (4 semaines). Les résultats de votre évaluation vous seront transmis par l'adjoint académique. Vos lecteurs ont quatre (4) semaines pour évaluer votre travail, notez que cette évaluation pourrait prendre plus de temps (ou moins de temps) en fonction de la durée de votre thèse.

* En attendant les résultats d'évaluation des lecteurs, soumettre le formulaire d'inscription pour le diplôme au secteur de la thèse de la FÉSP. La date limite est le 1er mai pour la collation des grades d'été et le 1^{er} septembre pour la collation des grades d'automne. Si vous ne prévoyez pas assister à une cérémonie de collation des grades et n'êtes pas pressés de recevoir votre diplôme à une date donnée, vous pouvez soumettre cette demande une fois votre défense complétée.

* Si l'évaluation indique que la thèse est prête pour la défense, vous serez demandé de confirmer votre disponibilité pour une série de dates. L'adjoint scolaire se chargera de trouver un moment mutuellement convenu entre vos lecteurs et votre superviseur. L'adjoint scolaire trouvera également une chaire de la Défense, un professeur du programme, qui coordonnera la défense. S'il vous plaît, indiquez si vous avez besoin de matériel audiovisuel pour la défense.

N.B. Attendez-vous à une période de 6 à 8 semaines à partir du moment où vous soumettez votre thèse pour l'évaluation (étape 2) et le jour où vous défendez (étape 5). Temps d'évaluation pourrait même prendre plus de temps (c'est à dire en été) si la soumission coïncide avec le travail de terrain prévu professeurs (ou de vacances) fois.

3. DÉFENSE: Vous présentez pour la défense le jour et à l'heure convenue. Il est approprié et recommandé pour l'élève de se présenter 15 minutes à une demi-heure avant. Suivez la procédure pour la défense orale telle qu'énoncée par le président. Vous serez immédiatement informé que le verdict du jury:

- **Résultat #1: La thèse est acceptée pour le diplôme** (Passer à l'étape 7)
- **Résultat #2: La thèse doit être révisée** (passez à l'étape 7, mais soyez prêt à un maximum de 1 mois de travail avant de soumettre la version finale de votre thèse à l'étape 8.)
- **Résultat #3: La thèse doit être révisée et subir à nouveau le processus d'évaluation et de défense depuis le début avec les mêmes examinateurs.** Cela

signifie que vous devez vous réinscrire et travailler avec votre superviseur pour préparer un nouveau projet pour l'évaluation, retour à l'étape 1.

- **Résultat #4: La thèse est inacceptable et le candidat doit quitter le programme.**

Si votre défense est couronnée de succès (Résultat 1 et Résultat 2) vous serez alloué d'un document par le Doyen, parmi lesquels vous trouverez les documents suivants :

- Un document expliquant ce que vous pouvez faire maintenant suite à la défense de votre thèse que vous avez faite;
- Les critères techniques pour les préparations à faire au texte final pour FÉSP
- Un Formulaire de permission de reproduction et de distribution de thèse
- Accord de licence non-exclusive de Bibliothèques et archives Canada
- Un formulaire d'approbation de la version finale de la thèse
- Un formulaire de contact et enquête sur l'emploi initial (usage départemental seulement)
- Un formulaire d'inscription au grade et demande de diplôme.

4. APRÈS DÉFENSE : Quand vous avez fait toutes les corrections nécessaires à la recherche, soumettre électroniquement une copie à SIDGS@uottawa.ca et tous les formulaires qui vous ont été donnés directement au secteur de la thèse de la FÉSP à Hagan Hall. Vous avez un (1) mois pour apporter les corrections. Sinon, vous devez vous inscrire pour l'une (1) session supplémentaire pour terminer les révisions requises.

La version finale doit être remise conjointement avec un résumé (maximum 150 mots). **Votre diplôme ne vous sera pas conféré sans que les copies conformes de votre thèse soient remises à la FÉSP. Le candidat est responsable de la qualité des copies pour la reliure adéquate de leur travail. Les copies devront respecter les standards de la Bibliothèque et les archives du Canada.** Les copies reliées seront distribuées de la manière suivante une copie pour la bibliothèque de l'université, une copie pour la bibliothèque du département, une copie pour votre directeur de recherche (et co-directeur) et une copie pour le candidat.

N.B. Dès janvier 2011, toutes les thèses devront être remises à la FÉSP par voies électroniques uniquement (il n'y aura plus de remise de copies sur papier). S'ils le désirent, les étudiants pourront relier leurs thèses à leurs propres frais (15 \$ pour chaque copie) par un arrangement spécial avec un service d'impression. Des informations supplémentaires seront fournies sous peu.

Après avoir défendu et corrigé votre thèse, vous pouvez remettre également une version électronique au répertoire de recherche en ligne de l'uOttawa [uO Recherche](#). Plus de 7,000 thèses sous format électronique y figurent. Le processus de soumission électronique est facile et à plusieurs avantages :

- Augmente la visibilité et l'accessibilité libre au texte complet de votre thèse par le moyen d'engins de recherche comme Google, uO Recherche et TE harvester ;

- Augmente les citations de votre travail et accroît l'impact de votre recherche ;
- Assure la longévité et le dépôt sécuritaire de votre travail ;
- Création d'une identification URL permanente.

6.6 Séquence et délais de soumission et évaluation du mémoire de recherche

Notez que (contrairement aux étudiants de l'option thèse), vous devez rester inscrit pendant l'évaluation de votre travail et lors de votre soumission de votre mémoire finale revise tel qu'à l'étape 6 ci-dessous. Vous et votre directeur devez donc soumettre le mémoire définît (étape 1 ci-dessous) au moins 6 semaines avant la fin de la session dans laquelle vous souhaitez graduer. S'il y a des retards dans l'évaluation ou si le lecteur détermine que le papier doit être révisé substantiellement vous pouvez être tenus de vous inscrire à la prochaine session.

1. IDENTIFICATION DES LECTEURS ET SOUMISSION DU MÉMOIRE DE RECHERCHE Quand votre directeur de mémoire convient que vous êtes prêt à soumettre votre mémoire de recherche, veillez à confirmer qui sera votre lecteur (normalement la même personne qui a évalué votre proposition, sauf pour les remplacements nécessaires). Apportez une (1) copie imprimée au Secrétariat scolaire accompagné d'une copie signée de l'approbation du formulaire d'attestation du directeur ou de la directrice de mémoire. Ne pas envoyer la copie papier directement à votre lecteur.

2. PROCESSUS DE RÉVISION (4 semaines). Attendez la transmission des résultats de votre évaluation par l'adjoint académique. Votre lecteur a quatre (4) semaines pour réviser votre travail.

- [Formulaire d'inscription au diplôme](#) pendant que vous attendez la décision de lecteur, veuillez remettre le [Formulaire d'inscription au diplôme](#) au département de thèse de la FÉSP. La date d'échéance est le 1^{er} mai pour la collation des grades d'été et le 1^{er} septembre pour la collation des grades d'automne.

Le lecteur fournira des commentaires sur votre travail et accompagnés de l'un des résultats suivants :

- Résultat 1 : Aucune révision nécessaire (Passez à l'étape 5)
- “Résultat 2 : La mémoire exige une légère révision sous la supervision du directeur de recherche (Passez à l'étape 5 mais soyez prêt à investir un minimum de 1 à 2 semaines de travail avant de soumettre la version finale de votre mémoire de recherche soit l'étape 6).
- Résultat 3 : La mémoire exige une révision substantielle, la version révisée devra être remise à votre examinateur directement (Ce résultat vous oblige à vous inscrire à la prochaine session et de retravailler avec votre directeur le mémoire afin de préparer un projet revise pour re-soumission au même examinateur – retour à l'étape 1).

- Résultat 4 : La mémoire ne respecte pas les standards du programme ; une nouvelle version devra être remise à votre examinateur.

(Ce résultat vous oblige à vous inscrire à la prochaine session et de retravailler avec votre directeur le mémoire afin de préparer un projet revise pour re-soumission au même examinateur – retour à l'étape 1).

3. CORRECTIONS FINALES : Si votre mémoire de recherche est accepté (résultat 1), vous pouvez y apporter des corrections typographiques ou stylistiques. Le résultat 2 nécessite une revision en profondeur du texte. Dans les deux cas, vous aurez besoin de corriger le texte et faire approuver la version finale par votre directeur.

4. SOUMISSION FINALE (Mémoire de recherche “complétée”) : Une fois cette étape terminée, vous serez invité à déposer un exemplaire relié au secrétariat académique accompagné du formulaire d'approbation de la version finale du mémoire de recherche. Votre exemplaire doit être relié format spiral, pouvant être fait à n'importe quel centre de reprographie, y compris les services de reprographie uOttawa. La note « S » pour Staisfaisant sera alors entrée dans votre dossier scolaire.

N.B. Cette dernière étape doit être complète avant le dernier jour ouvrable de la session en question (ex. fin décembre, avril ou août) afin d'éviter d'avoir à vous inscrire pour le prochain semestre.

6.7 Graduation

Les diplômes de graduation sont décernés par le Sénat aux sessions d'automne, d'hiver et du printemps. Cela signifie que vous pouvez remplir les exigences du grade à tout moment pendant l'année. Votre diplôme vous sera décerné lors de la convocation du Sénat subséquente.

La collation des grades est une cérémonie officielle de reconnaissance des diplômes décernés. Vous n'êtes pas obligé d'y assister afin de recevoir votre diplôme. Il convient de noter qu'il ne se tient que deux cérémonies par an: session d'été et session d'automne.

Vous devez remplir le Formulaire d'inscription et demande de diplomation avant le 1er mars pour la collation des grades d'été et le 1er septembre pour la collation des grades d'automne.

6.8 Congés

Il est parfois nécessaire d'interrompre temporairement vos études pour des raisons personnelles (congé de maternité, raisons médicales ou familiales, etc.) Pour que votre nom demeure sur la liste des candidats diplôme, vous devez soumettre **une demande de congé du formulaire d'absence** dans lequel vous devez spécifier les raisons qui motivent votre congé. Ce formulaire doit être approuvé par votre directeur de thèse ainsi que par l'animateur du programme. Un congé ne prolonge pas la durée totale d'achèvement (soit le maximum quatre années de la date que vous avez entré le

programme). Votre demande doit être présentée avant la date limite d'inscription et les frais administratifs s'appliquent à chaque demande.

7. CORPS PROFESSORAL ET DIRECTEURS DE RECHERCHE POTENTIELS

7.1 Quels professeurs participent au programme MDG et sont disponibles en tant que superviseurs potentiels?

Outre les 18 professeurs à temps plein de l'École de développement international et mondialisation (ÉDIM), 38 autres professeurs, ayant supervisé des étudiants MDG, enseignent ou ayant enseigné des cours MDG ou autres cours affiliés ou autres expriment un intérêt particulier à travailler avec les étudiants du programme (pour en connaître plus au sujet de chaque professeur, y compris de leurs intérêts de recherche, consultez le <http://www.socialsciences.uottawa.ca/edim/fra/superviseurs.asp>)

1. Corps professoral :

Nom, Prénom	Département	Bureau	Courrier uOttawa	Champs d'intérêt			
				DP P	PEG D	CS T	GC I
Abrahamsen, Rita	ÉDIM et ÉSAPI				X	X	X
Abu-Zahra, Nadia	ÉDIM			X			X
Ary Tanimoune, Nasser	ÉDIM				X		
Baranyi, Stephen	ÉDIM			X		X	
Banerjee, Nipa *	ÉDIM			X		X	
Beaudet, Pierre *	ÉDIM			X		X	X
Betcherman, Gordon	ÉDIM			X	X		
Desrosiers, Marie-Eve	ÉDIM					X	
Flórez-Malagón, Alberto	Histoire et ÉDIM						X
Fortier, François	ÉDIM			X			X
Haslam, Paul Alexander	ÉDIM et ÉSAPI			X	X		
Marschke, Melissa	ÉDIM			X			
Martinez, Andrea	ÉDIM & Études des femmes			X	X		X
Nakache, Delphine	ÉDIM						X
Ramisch, Joshua	ÉDIM			X			
Régnier, Philippe	ÉDIM			X	X		
Spronk, Susan	ÉDIM				X		X
Srivastava, Prachi	ÉDIM			X			

* Non-membre de la FÉSP (ne peut diriger que des étudiants au mémoire de recherche).

2. Corps professoral de la Faculté (ayant enseigné des cours MDG et/ou supervisé plusieurs étudiants MDG)

Nom, Prénom	Département	Bureau	Courrier uOttawa	Champs d'intérêt			
				DP P	PEG D	CS T	GC I
Allina-Pisano, Eric	Histoire						X
Andrew, Caroline	École d'études				X		X

	politiques						
Brown, Stephen	École d'études politiques			X	X	X	
Cao, Huhua	Géographie					X	X
Couton, Philippe	Sociologie et anthropologie						X
Gueye, Abdoulaye	Sociologie et anthropologie			X			X
Hubert, Don	ÉSAPI			X		X	
Jourde, Cédric	École d'études politiques				X	X	
Kranakis, Eda	Histoire					X	X
Massicotte, Marie-Josée	École d'études politiques			X	X		
McLeman, Robert	Géographie					X	
Mondain, Nathalie	Sociologie et anthropologie			X			X
Seferdjeli, Ryme	Histoire					X	X
Sick, Deborah	Sociologie et anthropologie et ÉDIM			X			X
Simon, Scott	Sociologie et anthropologie					X	X
Spitzer, Denise	Études de femmes						X
Tran, Thi Thu Trang	École d'études politiques				X		

3. Autres directeurs de recherche potentiels pour les étudiantes au mémoire :

Nom, Prénom	Département	Bureau	Courrier uOttawa	Champs d'intérêt			
				DP P	PEG D	CS T	GC I
Attaran, Amir	Droit civil et médecine			X			X
Beaman, Lori	Études religieuses						X
Best, Jacqueline	École d'études politiques				X		
Beyer, Peter	Études religieuses						X
Denis, Claude	École d'études politiques						X
Gagné, Natacha	Sociologie et anthropologie				X		X

Geist, Michael	Droit civil					X	X
Gelfand, Toby	Histoire de la médecine						X
Georges, Patrick	ÉSAPI				X		
Lagassé, Philippe	ÉSAPI			X		X	
Laplante, Julie	Sociologie et anthropologie						X
Lavolette, Nicole	Droit civil						X
Leblond, Patrick	ÉSAPI				X		
Lessard, Micheline	Histoire						X
Maclure, Richard	Éducation			X		X	
Malhotra, Ravi	Droit civil						X
Pellerin, Hélène	École d'études politiques				X	X	
Robinson, Paul	ÉSAPI					X	
Tremblay, Manon	École d'études politiques						X
Turenne-Sjolander, Claire	École d'études politiques et études des femmes				X		X
Young, Nathan	Sociologie et anthropologie					X	

Cherchez un professeur de l'Université d'Ottawa par champs d'expertise en ligne :

- Liste FÉSP (ensemble de l'Université):
<http://www.etudesup.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=2267>
- Répertoire du corps professoral de la Faculté des sciences sociales seulement :
http://www.sciencessociales.uottawa.ca/fra/faculte_repertoire_profs.asp

7.2 Processus de recherche d'un directeur

Vous êtes encouragé à garder un esprit ouvert en ce qui concerne votre option de recherche. Toute idée(s) initiale(s) sera presque certainement façonnée et modifiée par votre expérience acquise dans les cours de base de votre premier semestre et par vos interactions avec les pairs et les formateurs au sein du programme. Vous devriez également avoir une idée générale de qui des professeurs s'oeuvrent dans les domaines spécialisés qui vous intéressent. Lors de votre deuxième semestre, le séminaire de

recherche (MDG 5122) devrait vous aider à élaborer une proposition formelle et commencer à y travailler avec un superviseur. Si vous avez des difficultés à trouver quelqu'un d'ici la fin du second semestre, vous devez organiser pour voir le programme animateur pour des conseils. Il ou elle sera heureuse de vous orienter dans la bonne direction.

N.B. Parfois, les étudiants éprouvent de la difficulté à trouver un directeur de recherche parce qu'ils refusent de modifier leur sujet. Comme vous le constaterez dans la liste des directeurs de recherche potentiels, il y a une grande diversité de choix pour la supervision de recherche, mais aucune université ne pourra absolument assurer une expertise académique pour chaque sujet d'intérêt. Si vous éprouvez de la difficulté à trouver un directeur de recherche, vous devez, en un premier lieu, déterminer si vous êtes trop intransigente face à ce sujet.

Devriez aborder un directeur de recherche potentiel poliment. L'envoi d'un courriel est toujours le meilleur moyen pour solliciter un rendez-vous. Préparez-vous d'avance en mettant sur papier les grandes lignes des problèmes que vous aimeriez analyser dans votre projet de recherche. Plus vous connaissez de détails, plus cela facilitera le professeur à déterminer s'il ou elle est en mesure de superviser le projet. Si c'est le cas, vous devez tout de même vous attendre à faire des compromis dans le sujet choisi. Autrement, le professeur pourrait vous recommander un autre professeur plus indiqué à superviser votre sujet.

Une fois un professeur à accepter de superviser votre projet de recherche, vous devrez faire en sorte que le formulaire approprié, pour la thèse ou la mémoire, soit dûment rempli. Celui-ci devra être remis au Secrétariat scolaire (TBT 378) où un adjoint scolaire verra à ce que le coordinateur d'études supérieures le signe.

Vous devez aussi veiller à établir avec votre directeur de recherche les modalités suivantes :

- La fréquence de vos entretiens;
- Le lieu ou la forme des entretiens (en personne, par courriel, par téléphone);
- Les dates et les moyens à employer pour remettre vos sections de recherche;
- Le temps prévu pour la révision de chaque section par votre directeur de recherche.
- Y a-t-il la lecture de fond ou de cours qui serait approprié?
- Y a-t-il une possibilité de financement de l'assistantat une ou de stages disponibles grâce à la recherche du professeur subvention (s)? (De nombreux professeurs détenant ces subventions feront de la publicité ou autrement recruter activement des étudiants à ces fins).

8. BOURSES ET AIDE FINANCIÈRE

La Faculté des études supérieures et postdoctorales (FÉSP) offre des séances d'information sur les bourses et les délais d'application au début de chaque année universitaire (dates indiquées au <http://www.etudesup.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=1566>).

8.1 Bourse d'admission

La Faculté des sciences sociales exerce une politique de financement minimal qui garantit un minimum de 16 500 \$ pour la première année d'étude dans un programme de maîtrise à tous les étudiants admissibles. Les élèves de l'option de thèse reçoivent en plus un montant minimum de 16 500\$ pour leur deuxième année d'étude.

Les bourses d'admission sont attribuées aux étudiants dont la moyenne d'admission est de 8,0 \ 10 ou plus et qui s'inscrivent à temps plein et reste étudiant à temps plein pour la durée de la bourse (jusqu'à 6 sessions consécutives).

Le financement de la bourse d'admission inclut un paiement direct (2 500\$ par session) et deux occasions d'assistantat (enseignement ou recherché) pour l'année en première année admissible. Les étudiants avec option thèse recevront deux assistantats en deuxième année.

8.1.1 Qu'est-ce que la bourse d'excellence?

Si un étudiant reçoit une bourse d'études externe majeure, telle que le CGP ou le CRSH, la bourse d'admission sera remplacée par une « bourse d'excellence ». La bourse d'excellence est :

- Paiement des frais de scolarité pour la durée de la bourse externe;
- Une opportunité d'assistantat à chaque année d'attribution de la bourse (l'étudiant doit être capable de travailler à l'Université d'Ottawa);
- Les étudiants sont également admissibles à une seconde opportunité d'assistantat financé par le fonds de recherche d'un membre de la Faculté.

8.2 Assistantat (à l'enseignement et à la recherche)

Un courriel électronique est envoyé à tous les étudiants inscrits au programme lorsque les postes d'assistantats sont affichés. Le taux horaire pour les assistants d'enseignement et assistants à la recherche est de 38,40 \$ / heure. Notez que la charge de travail est différente d'un cours à l'autre. Une fois assigné au poste d'assistant, dans le cas échéant, s'il vous plaît contacter le professeur afin de remplir les formulaires de description de tâche et répartition des heures.

8.3 Bourses externes

La FÉSP tient une liste des bourses externes et de leurs échéances sur <http://www.etudesup.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=1565>

Soulignons parmi les plus pertinentes pour les étudiants du programme :

- **Bourses d'études supérieures de l'Ontario (BÉSO).** Échéance : début octobre. Information disponible au <https://osap.gov.on.ca/OSAPPortal/en/A-ZListofAid/TCONT003465.html>. Cette demande doit être soumise au Secrétariat académique pour un examen interne et sera ensuite transmise à la province.
- **Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC).** *Pour les résidents québécois seulement.* Échéance : mi-octobre. Information disponible au www.fqrsq.gouv.qc.ca/fr/accueil.php. La demande est remplie en ligne sur le site Internet du FQRSC. Les étudiants doivent envoyer par courrier postal toutes les pièces justificatives au FQRSC avant la date limite.
- **Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). Bourse doctorale et BÉSC - D.** Échéance : mi-novembre. Information disponible au http://www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/programs-programmes/fellowships/cgs_masters-besc_maitrise-eng.aspx. Cette demande doit être soumise au Secrétariat académique pour un examen interne et sera ensuite transmise à la province.

Le Secrétariat scolaire enverra des rappels par courriel et peut fournir des conseils et informations sur d'autres opportunités externes de financement.

N.B. Les demandes pour ces bourses exigent que l'étudiant soit déjà identifié un superviseur et un projet de recherche bien défini et élaboré. Depuis les délais sont à l'automne de la première année (c'est-à-dire avant les cours de base sont terminées et avant que la plupart des étudiants ont finalisé leur superviseur). La plupart des étudiants de maîtrise trouvent cet échéancier difficile. D'autres ont postulé pour ce financement externe à l'automne avant l'admission au programme. Encore une fois, le Secrétariat académique ainsi que le responsable du programme peuvent vous fournir des conseils et des idées sur la meilleure façon de procéder.

8.4 Financement recherche-terrain

Beaucoup des étudiants du programme (en particulier dans l'option de thèse) sont susceptibles d'envisager une composante recherche-terrain. Il est nécessaire d'anticiper la gamme complète des dépenses que cela entraîne (ex. : billet d'avion, assurances, frais de subsistance, frais de traduction ou de terrain, etc.) Des niveaux modestes de financement interne sont disponibles (voir ci-dessous), mais la plupart des étudiants financent leur recherche soit par des bourses externes (par exemple, le CRSH, CGO, FQRSC) ou de prêts. Les professeurs qui ont reçu des subventions de recherche incluant les opportunités d'assistantat ou le financement de travaux recherche sur le terrain pour la recherche étudiante sera également de la publicité ou autrement recruter activement des étudiants à ces fins.

8.4.1 Faculté des sciences sociales : Bourse de recherche-terrain (Mémoire de recherche ou thèse)

La Faculté des sciences sociales a mis sur pied une bourse pour les étudiants inscrits à un programme d'études supérieures à la Faculté des sciences sociales qui souhaite entreprendre des recherches terrain à l'étranger. Cette bourse d'un maximum de 2 000\$ chacune sont attribuées chaque année afin d'aider les étudiants à mener leurs recherches terrain à l'étranger lié à la rédaction de leur mémoire ou thèse.

Les étudiants intéressés à postuler à ces bourses doivent présenter les documents suivants de 6 à 8 semaines avant leur départ :

- Preuve d'approbation de proposition de recherche;
- Preuve de l'approbation éthique (le cas échéant);
- Formulaire de renonciation www.socialsciences.uottawa.ca/assets/pdf/grad_exoneration2010_en.pdf;
- Plan de travail détaillé;
- Itinéraire détaillé;
- Budget détaillé;
- Lettre d'appui du directeur;
- Preuve d'inscription à temps plein (uoZone);
- Attestation d'assurance médicale, y compris la clause de rapatriement illimité;
- (Pour les étudiants de thèse : preuve de la demande de subvention de recherche à l'étranger de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FÉSP)).
- Une copie de la liste de vérification (www.socialsciences.uottawa.ca/eng/documents/IntlscholEN_003.pdf)

tous les documents doivent être soumis à l'agent des services académiques, Nathalie Proulx (nproulx@uOttawa.ca) au Bureau des études supérieures de la Faculté des sciences sociales (DMS 3172). Un comité présidé par le vice-doyenne aux études supérieures allouera ces bourses.

Plus d'information au http://www.sciencesociales.uottawa.ca/fra/autrefin_esup.asp

8.4.2 Faculté des études supérieures et postdoctorales (FÉSP) : subvention de voyage pour conférence (thèse seulement)

La Faculté des études supérieures et postdoctorales (FÉSP) fournit une subvention unique de 550 \$ pour les voyages réalisés au Canada ou à l'étranger qui permet la collecte directe des données pour une thèse en cours. Les étudiants peuvent réaliser des entrevues, effectuer des recherches d'archives ou de consulter des documents ou des ouvrages non disponibles dans la région, ou peut développer davantage leurs processus de recherche en visitant un laboratoire étranger (universitaire ou gouvernemental). Les étudiants inscrits à temps plein aux programmes d'études à l'Université d'Ottawa qui planifie un voyage

sont admissibles. Deux sessions au minimum du programme doivent être achevées, mais pas plus de six. Les étudiants doivent également :

- Compléter le formulaire ([www.grad.uottawa.ca/Portals/29/forms/recherche_research\(mod\).pdf](http://www.grad.uottawa.ca/Portals/29/forms/recherche_research(mod).pdf)) et le budget nécessaire estimé;
- Indiquer clairement comment le voyage est lié à la thèse en cours;
- S'assurer que le directeur de recherche ou le directeur du programme de soutien indique son application dans l'espace prévu à cet effet.

Les bourses ne peuvent être utilisées pour couvrir les frais de déplacement soit train, avion, autobus ou autres et / ou les frais d'hébergement (hébergement et repas) ou toutes autres dépenses liées aux déplacements.

Les demandes sont évaluées à la fin de chaque mois. Les demandes doivent être soumises avant le voyage à lieu (sans les subventions seront accordées après le fait). Le formulaire de demande et toutes les pièces justificatives doivent être soumis à la salle 204 du pavillon Hagen (115 rue Séraphin-Marion, Ottawa, Ontario, K1N 6N5).

Plus d'information au <http://www.etudesup.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=1572>

8.5 Subventions de voyage pour conférence

Les subventions suivantes sont disponibles pour assister à des conférences :

- Faculté des études supérieures et postdoctorales (FÉSP) (**550 \$ maximum**, étudiant de l'option thèse seulement) :
<http://www.etudesup.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=1573>
- Fond pour projets académiques GSAÉD (contribution additionnelle en plus des subventions FÉSP; échéance 1 nov., 1 fév., 1 mai et 1 août):
<http://gsaed.ca/fr/section/32>

8.6 Bourse aux études supérieures (GEB)

Une valeur de 2 000\$ (1 000\$ par année), les bourses aux études supérieures (GEB) est décerné aux étudiants qui rencontre les conditions suivantes :

- Avoir la citoyenneté canadienne, être résident permanent ou avoir le statut de personne protégée;
- Être inscrits pour la première fois au programme de maîtrise à temps plein dans un programme de l'Université d'Ottawa en français. (La bourse peut encore vous être accordée si votre programme n'est pas offert en français, mais vos dossiers d'admission indiquent que votre langue maternelle ou langue de correspondance est le français.) ;
- Ne pas avoir reçu une bourse d'admission ou d'une bourse externe (par exemple, le CRSH, CGO, FQRSC) ;

- démontrer un besoin financier en remplissant le questionnaire financier (accessible via votre compte InfoWeb) avant le 15 septembre de votre première année. Le questionnaire est soit basé sur une projection (si elles sont soumises avant le 15 juillet) ou la situation financière actuelle (si elle est soumise après le 1er août).

La bourse GEB est renouvelée automatiquement au début de votre deuxième année d'études, pourvu que vous mainteniez inscription à temps plein dans un programme de l'Université d'Ottawa maîtrise offerte en français. Le renouvellement n'est pas soumis à une nouvelle évaluation financière.

8.7 Bourse du doyen

Le montant de cette bourse varie entre 500 \$ et 1500 \$ pour les étudiants qui obtiennent leur diplôme dans les délais (voir tableau). Pour être admissible à la bourse du doyen, vous devez être inscrit à temps plein pendant toute la durée de vos études sans interruption (sauf pour approbation un congé parental ou médical).

Programme complété en	Thèse	Mémoire de recherche
6 sessions (ou moins)	1 500 \$ *	500 \$
7 sessions	1 000 \$	0
8 sessions	500 \$	0

*Les étudiants qui transfèrent directement à un doctorat au cours des quatre premières sessions de leur programme de maîtrise recevront toujours la bourse du doyen de 1 500 \$.

La FÉSP estime qu'une maîtrise est "terminée" une fois qu'un étudiant de thèse soumet la version de leur thèse utilisée pour la défense orale. Si les révisions sont nécessaires après la défense, vous devez vous inscrire selon les règles et les règlements. Pour maintenir votre admissibilité à la bourse du doyen, vous devez être inscrit à temps plein au cours de cette session. Un mémoire est "complet" une fois la version finale révisée du document a été soumis à la FÉSP après évaluation et de commentaires par le lecteur et les corrections ont été faits.

Sur le plan pratique, cette bourse est versée par chèque envoyé par la poste après le diplôme. S'il vous plaît, assurez-vous que l'université a votre adresse postale.

9. ASSOCIATION ÉTUDIANTE

- GSAÉD / Nostalgica;
- Services étudiants (sur campus, en ligne);
- Liens Internet.

L'association étudiante de la maîtrise en mondialisation et développement international (AÉMDG) vous représente comme étudiant. L'association est la voix du corps étudiant et son mandat est de s'assurer de faire vos études supérieures une expérience à la fois éducative et amusante. L'association s'efforce de coordonner les activités sociales,

professionnelles et universitaires afin de rassembler les étudiants et promouvoir l'apprentissage lié au développement international et la mondialisation.

Tous les étudiants sont membres de l'assemblée générale de l'association, qui se réunit deux fois par an: une fois à l'automne et une fois au printemps. L'exécutif de l'association est élu à la réunion de printemps. Voir ci-dessous la liste de l'exécutif 2011-2012. Les élections ont lieu en septembre pour les deux représentants de premières années (un anglophone et un francophone). Les représentants premiers tannés assistent aux réunions de direction où ils ont comme objectif de représenter les intérêts particuliers des étudiants de première année. Leur rôle principal est de veiller à faciliter l'intégration et l'orientation des étudiants de première année.

Si vous êtes intéressé à vous présenter pour le poste de représentant de la première année au sein de l'exécutif étudiant ou pour toutes questions ou préoccupations, n'hésitez pas à contacter l'Association à l'adresse électronique suivante : mdguottawa@gmail.com. Nous vous encourageons également à visiter le site Internet de l'Association étudiante sur Facebook, où vous trouverez les mises à jour, invitations à des événements, etc. N'hésitez pas à venir nous rencontrer au DMS2170 pendant les heures de bureau (qui vous seront communiquées par courrier électronique), ou à assister aux réunions en tant qu'invité.

Le comité exécutif

Association étudiante de la maîtrise en mondialisation et développement international

9.1 Exécutif de l'Association étudiante de la maîtrise en mondialisation et développement international (AÉMDG) : 2011 – 2012

Katy Nowers (Présidente)

Compile les agendas de réunions pour les réunions de l'exécutif et agit comme un arbitre impartial. Contactez Katy si vous voulez soulever une question particulière lors d'une réunion de direction.

Ginette Gautreau (représentant communications)

Responsable de relayer l'information pertinente aux étudiants, dans les deux langues officielles. Mets également à jour le site de l'AÉMDG. Contactez Ginette si vous devez faire parvenir un message aux étudiants.

Nicole Cristy (Secrétaire)

Le secrétaire tient les procès verbaux des réunions de l'assemblée exécutive et générale. Les procès verbaux sont disponibles sur demande, dans les deux langues officielles. Contactez Nicole pour en obtenir une copie.

Kaylie Badham (Représentant externe)

Le représentante externe assure le lien entre l'AÉMDG et l'Association des étudiants diplômés de l'Université d'Ottawa (GSAÉD). Contactez Kaylie pour toutes questions concernant les ressources disponibles pour les étudiants sur le campus.

Caroline McDonald (Trésorière)

Le représentant des finances gère les fonds de l'association étudiante. Contacter Caroline, si vous êtes intéressés à en savoir plus sur les finances de l'Association.

Yvonne Ivanescu (Représentant social)

Le représentant social est chargé de coordonner et promouvoir les activités sociales étudiantes. Contactez Yvonne si vous avez des idées pour des événements sociaux.

Sarah Landry (Représentant académique)

Le représentant académique assure le lien entre l'AÉMDG et l'administration du programme. Il est responsable de soutenir les besoins des étudiants universitaires. Contactez Sarah pour toutes questions ou pour vos préoccupations concernant les cours et d'autres questions se rapportant à la partie académique du programme.

Rebecca McMillan (représentant professionnel - CUPE)

Le représentant professionnel - CUPE assure le lien entre l'AÉMDG avec les travailleurs étudiants syndicat, le CUPE 2626. Il est chargé de soutenir les étudiants dans leurs besoins professionnels. Contactez Rebecca pour toutes questions ou pour vos préoccupations concernant l'assistantat d'enseignement ou de recherche, y compris les griefs.

Megan Pickup (représentant affaires internationales)

Le représentant international est responsable de la liaison entre L'AÉMDG et le Bureau international ainsi qu'avec les étudiants internationaux en gardant le Représentant communications à jour sur les débouchés internationaux pour les étudiants. Contactez Megan si vous avez des questions concernant les opportunités internationales, ou si vous êtes un étudiant international avec des questions ou préoccupations particulières.

9.2 L'Association des étudiantes et étudiants diplômés de l'Université d'Ottawa (GSAÉD)

L'Association des étudiantes et étudiants diplômés de l'Université d'Ottawa (GSAÉD) représente tous les étudiants de l'Université d'Ottawa de second cycle et postdoctorants au sein d'un conseil, conseil élu et exécutif. Par conséquent, comme étudiant diplômé, vous être membre de l'GSASÉD. L'AÉMDG est représenté sur le conseil de la GSAÉD par le représentant externe.

Le GSAÉD reconnaissant la nécessité d'affirmer d'une seule voix les besoins et les intérêts étudiants. La GSAÉD vise à « regrouper les étudiantes et étudiants en un organisme démocratique et coopératif », « réunir les étudiantes et étudiants pour qu'ils et elles discutent des changements pédagogiques, administratifs et juridiques nécessaires et pour qu'ils et elles les effectuent dans un esprit de collaboration » et d'atteindre l'objectif principal de « l'établissement à l'échelle nationale d'un système postsecondaire accessible à tous et toutes ». L'Association fournit aux étudiants de nombreux services tels qu'un plan d'assurance santé et dentaires, le U-Pass, une aide financière, services de location pour étudiants et autres associations. La GSAÉD est également propriétaire du Café Nostalgica sur Cumberland.

Pour plus d'information, visitez le site Internet de l'[GSAED](#)

9.3 CUPE 2626

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) est l'agent négociateur des assistants à l'enseignement, responsables de laboratoires, tuteurs, correcteurs, surveillants et assistants de recherche. L'intendant du SCFP (consulter le représentant professionnel de l'AÉMDG) du programme de mondialisation et développement international est le canal de communication entre vous, les membres et le syndicat.

En tant que membre, vous avez de nombreux privilèges, comme le stationnement gratuit les fins de semaine, la suite Microsoft Office à un prix inférieur, un régime dentaire, l'aide financière et fond de conférences, etc.

Pour de plus amples informations : <http://www.rh.uottawa.ca/politiques/conventions/cupe>

10.ANNEXES

10.1 Lignes directrices pour la rédaction du mémoire de recherche / thèse

Ces lignes directrices sont tirées de la mondialisation et bien sûr Séminaire recherche pour le développement (MDG 5122A), mis à jour par les professeurs Baranyi, Bernard, et Sick (janvier 2011)

En bref

L'École de développement international et mondialisation (ÉDIM) tient à préciser que les propositions de vos thèses de maîtrise ou de documents de recherche devraient inclure: Sujet de recherché, objectifs et questions clés:

1. Explication et justification;
2. Examen préliminaire de la littérature – avec cadre analytique;
3. Proposition de recherche et méthodes spécifiques de recherche;
4. Éthique de recherche;
5. Calendrier;
6. Bibliographie.

La proposition de recherche doit contenir entre 3 500 et 4 000 mots ou 10 à 12 pages interligne 1,5 et 12 pts de polices, y compris une bibliographie simple interligne. Les propositions de thèses se présentent généralement comme de gros documents, mais nous vous encourageons fortement à rester dans ces limites pour ce cours, surtout si vous envisagez d'écrire un mémoire de recherche. Voir le plan de cours pour les dates d'échéance.

Détail des sections:

1. Thème de recherche, objectifs et questions (½ page environ) :

- Dans un ou deux paragraphes courts, traités de l'état de la problématique générale, à savoir la question qui vous intéresse, suivi par les objectifs de votre projet de recherche. À quelle(s) question(s) souhaitez-vous répondre? Brièvement, noter comment, pour atteindre cet objectif, vous avez l'intention d'effectuer votre recherche.
- Si vous utilisez une approche déductive et l'intention de faire des tests d'hypothèses formelle, vous devriez décrire vos hypothèses ici. Même si vous ne prévoyez pas formellement tester des hypothèses, vous devriez présenter brièvement vos intuitions. Il est également utile pour prévisualiser votre très brièvement le cadre analytique ou théorique ici.
- Viser à explorer un sujet d'une manière qui va apporter un nouvel éclairage sur les questions de développement et/ou de la mondialisation que vous avez discernée dans la littérature et/ou par l'expérience. Cela peut être fait en appliquant une perspective théorique pour établir un nouveau cas ou le corps de données, en explorant un nouveau / émergent perspective théorique par rapport à des données pertinentes, en utilisant des méthodes établies ou émergentes de recherche à explorer un nouveau cas ou plus large des données, etc. Profitez du fait que notre

programme interdisciplinaire vous encourage à utiliser plusieurs perspectives disciplinaires et théoriques pour comprendre un problème particulier.

2. **Justification** : (½ page environ)

- Quelle est la pertinence de la recherche pour la théorie et/ou pratique?
- Dans un paragraphe, montrer comment votre recherche pourrait faire progresser les débats académiques et/ou pratiques.
- Introduire brièvement la littérature pertinente en précisant pourquoi il y a un fossé ou un problème, un manque de compréhension, la réflexion sur une question floue, etc.
- Décrire brièvement comment votre recherche éclairera sur ce «problème». Quelles sont les principales théories des débats et des explications relatives à votre question? At-on raison de remettre en question certaine des hypothèses sous-jacentes des approches actuelles? Ya-t-il un manque de preuves concernant votre question? Pour ce faire, vous devez démontrer que vous avez une bonne connaissance de l'état actuel des connaissances, c'est à dire, ce que la recherche a été fait, comment, ce qui est connu, et ce n'est pas encore connue.
- Dans la section 1 ou dans cette section, vous devriez aussi très brièvement traiter du cadre théorique(s) que vous envisagez d'utiliser dans votre recherche.

3. **Revue de la littérature (environ 5 pages)**

- Situer la recherche proposée dans le contexte des littératures scientifiques et politiques pertinentes. Vous devez fournir le contexte pour comprendre pourquoi votre sujet proposé constitue un «problème». Vous devez montrer que vous comprenez ce qui a été démontré déjà et que vous n'êtes pas réinventé la roue. Utiliser sous-titres appropriés pour identifier les principaux sujets que vous couvrez. À la fin de l'examen de la littérature, le lecteur doit avoir une compréhension claire de ce qui est connu, ce qui exige une meilleure compréhension, et pourquoi votre projet de recherche est important.
- À la fin de cette section, vous devriez élaborer sur l'analyse (et si possible théorique) cadre que vous envisagez d'utiliser pour orienter votre recherche. Cela devrait couler de votre analyse de la littérature et dans votre explication des méthodes de recherche.
- Assurez-vous que vous couvrez d'une masse critique d'informations pertinentes, des revues avec comité de sources dans votre revue. Le cas échéant, également démontrer que vous essayez d'accéder et d'intégrer des sources moins conventionnelles telles que la littérature grise du Sud, etc.
- Retour sur Meth & Williams afin de cerner ce que sont des «littératures pertinentes" théoriques, comparatives, la politique, au cas par cas et méthodologique. Également revoir leurs conseils sur la façon d'écrire votre revue de la littérature de manière convaincante.

4. **Méthodologie** (environ deux pages, souvent plus court pour les mémoires)

- Décrire la conception d'ensemble et des méthodes spécifiques vous employé dans votre recherche et d'analyse de données pertinentes. Votre conception de la recherche et les méthodologies doivent clairement un lien vers votre problématique et objectif déclaré de recherche, les hypothèses que vous voulez tester formellement ou intuitions que vous voulez explorer de manière plus informelle / inductif.
- Clarifier vos unités d'analyse: le lecteur doit savoir, si vous cherchez à des

individus, ménages, collectivités, états, entreprises, etc. normes mondiales votre stratégie de collecte de données devrait être approprié pour ce niveau d'analyse.

- Particulièrement si vous utilisez des méthodes quantitatives, de clarifier vos hypothèses, vos principales variables et comment vous allez mesurer les relations entre eux.

- détail ce que vous regardez, les différents ensembles de données que vous allez collecter (par exemple, des archives, des documents, des entrevues, les données d'enquête, etc.) Indiquer comment ces données vous aideront à comprendre quels aspects de votre problème de recherche. Expliquez comment vous allez procéder à chaque étape, y compris l'échantillonnage si nécessaire. Si vous appuyant sur des documents primaires et secondaires, des types de documents que vous consultez, comment vous allez trouver et sélectionner eux, etc. si vous prévoyez d'utiliser des méthodes spéciales pour votre analyse, telle que la transcription et la traduction des textes, l'analyse de contenu, ou des analyses spécifiques pour vos résultats de l'enquête, indiquant quelles sont les méthodes le sont.

- Justifier le choix des méthodes. Quelles que soient vos méthodes de collecte de données, vous devez démontrer que vous avez pensé à des questions de fiabilité et de validité. Vous devriez également montrer que vous êtes réaliste quant à ce que vous pouvez accomplir. Retour au chapitre Mayoux dans le lecteur Desai, pour obtenir des conseils sur les critères de sélection des méthodes de recherche appropriées.

- Également s'appuyer sur plusieurs chapitres spécialisés dans la Desai et textes Babbie, concernant la façon de concevoir et de mener notamment des méthodes quantitatives, qualitatives et participatives.

- Également porter sur tous les besoins de recherche spéciale vous pouvez avoir, par exemple équipements tels que les magnétophones, caméras vidéo, des programmes informatiques spéciaux pour l'analyse des données. Avez-vous besoin de parler une autre langue? Avez-vous besoin pour prendre des cours? Avez-vous besoin de traduction?

5. **Éthique de recherche:** (environ ½ page)

- Y aura-t-il des préoccupations éthiques auxquelles vous ferez face ?
- Ferrez-vous de la recherche auprès de sujets humains?
- Si votre recherche pouvait les mettre (ou vous) à risque, comment allez-vous gérer ces risques?
- Avez-vous besoin d'autorisation d'éthique de l'Université? Si oui, quand / comment allez-vous obtenir?
- Comment vos recherches effectivement bénéficier certains acteurs?
- Voir le site FSS / FÉSP pour plus de détails sur les considérations éthiques.

6. **Calendrier** (1/2 page environ)

Particulièrement utilisé pour la recherche avec une composante recherche-terrain. Insérer un calendrier indiquant les étapes de votre recherche et la quantité de temps que vous prévoyez d'allouer à chacun.

7. **Bibliographie** (2-3 pages, espace simple)

Cette section devrait inclure des références bibliographiques complètes pour toutes les sources citées dans votre proposition. Le style de présentation des citations et référencement varie selon la discipline. Utilisez la norme UO FSS / FÉSP pour l'instant, mais consultez votre conseiller de citations préférées et le style de référencement (par exemple l'APA, AAA, AAS, Chicago, etc). Quel que soit le format que vous utilisez, soyez cohérent.

Directives stylistiques et éditoriales

Rédigez votre proposition dans un langage clair et d'une manière concise. Évitez le jargon. Les propositions sont fréquemment utilisées pour obtenir un financement et sont lues par des gens de divers milieux disciplinaires. Démontrer à vos lecteurs que vous savez ce que vous avez longuement réfléchi à votre recherche, mais que vous respectez leur expertise aussi.

Relire et réviser autant de fois que nécessaire. Si vous écrivez dans votre langue seconde, le texte révisé par des pairs compétents une avant de soumettre la version finale.

10.2 Système de notation

10.2 Système de notation

Le matériel suivant est tiré du cadre de notation du séminaire de mondialisation et développement (MDG 5122A), mis à jour par les professeurs Baranyi, et Abrahamsen (janvier 2011).

Justification

Au niveau des études supérieures, un travail réussi est un travail qui :

- Affiche la compréhension de la question discutée montrant, le cas échéant, les différences dans l'interprétation, l'approche et la méthodologie, et en offrant des commentaires critique sur ces dimensions.
 - Fournit une réponse cohérente à la question, qui peut adhérer ou de s'écarter de propositions dans la question, et qui fournit une justification pour la position de l'élève sur la question.
 - Affiche la connaissance et la compréhension de textes clés (monographies, articles de revues, documents, illustrations, enregistrements sonores) en répondant à la question.
 - Affiche un large éventail de connaissances précises sur la question, la maîtrise de l'information résumant, la paraphrase et la structuration et la vue, et sa capacité à fournir des commentaires éclairés sur la signification et le contexte de différents éléments d'information.
- Présente une aptitude à structurer une réponse avec une introduction et une conclusion appropriée, en utilisant les paragraphes et, le cas échéant des titres de section, aux aspects distincts de la réponse.
- Est-ce bien écrit, adresser à un lecteur qui nécessite le contexte immédiat et toutes les définitions devant être fournis brièvement, avec un bon niveau d'organisation, de l'orthographe, la grammaire et la syntaxe.
- Comprend des notes de fin ou de notes de bas de sources des citations, éléments spécifiques d'information et d'interprétations différentes, et une bibliographie à la fin de la liste d'affectation tous les éléments effectivement consultés par les étudiants dans la préparation et la rédaction de leur travail.

L'Université d'Ottawa utilise le système de classement officiel alphanumérique pour tous les cours sauf pour le stage (par exemple CO-OP ou de stages internationaux), la thèse (MDG 6999) ou le mémoire (MDG 6998), qui sont évalués comme «Satisfaisant / Non satisfaisant».

Au niveau des études supérieures, la note de passage est C + (65%). L'Université d'Ottawa calcule la moyenne pondérée en utilisant une échelle de 1-10, avec les équivalences suivantes:

Note alphanumérique	Valeur numérique	Poucentage
A+	10	90-100
A	9	85-89
A-	8	80-84
B+	7	75-79
B	6	70-74
C+	5	65-69
Fail	4	0-64

N.B. Le système de notation officiel <http://web5.uottawa.ca/admingov/reglements-scolaires.html#r40> comprend un “A-” mais exclu la note “B-“.

Système de notation des cours MDG et la signification des notes alphanumériques

A + (90% et plus): Un travail remarquable qui montre des signes d'une pensée indépendante et de la réflexion et est adapté pour la publication. Il permettra de démontrer la commande complète du sujet, la maîtrise d'un ensemble important de données, la subtilité de l'interprétation, exceptionnelle évaluation critique de la recherche actuelle et de l'originalité considérable. Il montre également une compréhension profonde de la méthodologie de recherche et ses implications. Ces travaux seront exceptionnellement bien écrits et présentés. L'étudiant démontre clairement la capacité de poursuivre des recherches au niveau doctoral.

A (85-89%): Un travail qui montre un degré considérable de la pensée, le flair et l'indépendance critique, avec la connaissance factuelle de son, ciblant directement le sujet. Démontre une forte commande de l'objet et surpasse de travail placé un - niveau dans plusieurs domaines, tels que les suivants: originalité, la subtilité de l'interprétation, la puissance de l'analyse critique, l'évaluation critique de la recherche actuelle, la compréhension de la méthodologie de la recherche et ses implications; maîtrise d'un important corpus de données. Ces travaux seront rédigés et présentés aux hauts standards académiques. L'étudiante a un très fort potentiel pour la poursuite des recherches au niveau doctoral.

A-(80-84%): Les réponses devraient être solides et convaincantes, avec des preuves de bonne entente, solide pensée critique et une prise de conscience de la méthodologie de recherche. Il devrait y avoir des preuves claires de la pensée indépendante et l'originalité de la démarche. Ils doivent montrer de la compréhension approfondie de la connaissance du sujet et à large assise, avec une capacité à utiliser le matériel de façon critique et/ou comparative. Information normalement déployée va au-delà le recours à des sources secondaires. Exemples et preuves à l'appui doivent être utilisés de façon appropriée, afin de démontrer la clarté et la cohérence de l'argumentation et de se concentrer sur des données pertinentes. Ils ne seront pas preuve de ces qualités avec autant de constance que le travail d'une norme. Ces travaux seront rédigés et présentés aux bonnes normes

académiques. L'étudiant a un potentiel pour la poursuite des recherches au niveau doctoral.

B + (77-79%): Les travaux de cette norme doivent être compétents et méthodiques indiquant une compréhension claire du sujet, et une capacité à s'engager avec le critique débat dans le domaine de sous-traitance. L'utilisation de matériaux comparatifs peut être plus limitée, mais des exemples et des preuves à l'appui doivent être représentés et utilisés de manière appropriée. Le travail sera moins accompli que dans la catégorie ci-dessus et afficher moins d'originalité. La structure de la cession devrait être globalement saine, avec une bonne organisation des idées, la clarté et la cohérence de l'exposé, et introduction lucide et Conclusion. Une information sera normalement allée au-delà le recours à des sources secondaires. Le travail montre une certaine puissance d'analyse, mais pas aussi systématiquement que travailler dans l'A-bande. Il sera rédigé et présenté à de bonnes normes académiques et devraient être libres de grandes erreurs grammaticales. Une cession de cette marque suggère un certain potentiel pour la poursuite des recherches au niveau doctoral.

B (74-76%): Le travail montre certaines limites dans la couverture, et certaines erreurs mineures dans les faits ou l'interprétation crédible. Il y aura une tendance à accepter sans esprit critique des idées et décrire des passages étendus, plutôt que d'analyser. Certaines sections ne peuvent pas tout à fait se détacher, entraînant quelques points discutables. Les travaux de cette norme doivent être compétents, mais peuvent être moins méthodiques, mais toujours en indiquant une compréhension claire du sujet et une certaine capacité à s'engager avec le critique débats dans le domaine de sous-traitance. L'utilisation de matériau comparatif est plus limitée; des exemples et des preuves à l'appui seront présents, mais pas toujours un déploiement optimal. La structure de la cession devrait être globalement saine, mais peut-être déçut par des lacunes dans l'organisation des idées, la clarté et la cohérence de leur exposition. Information déployée ne vont parfois au-delà de la dépendance sur des sources secondaires. Les travaux seront montrent des qualités d'analyse, mais pas systématiquement. Il sera rédigé et présenté à un niveau acceptable les normes académiques, mais peut contenir quelques erreurs grammaticales.

B-(70-73%): Ce travail sera de démontrer une compréhension raisonnable des principales matières pertinentes pour le sujet et de les lier dans un argument au moins en partie soutenu à partir de locaux à des conclusions. Il sera solide et compétent. Il aura une structure globale, ce qui est logique si elle n'est pas pleinement prise en considération. Cependant arguments peuvent afficher un manque de clarté, netteté et de se concentrer. Points évidents seront couverts, mais les subtilités auront été manquées et il y aura une tendance à accepter les opinions reçues et les interprétations de la pensée indépendante insuffisante. Il peut y avoir quelques erreurs factuelles, et les lacunes en termes de couverture, la lecture, l'organisation et que des preuves limitées de la pensée critique soutenue. Le texte sera clair, mais peut être entachée d'erreurs grammaticales qui néanmoins ne pas obscurcir le sens.

C + (65-69%): Le travail qui est susceptible d'être illogique structurés et montrent que la compréhension limitée des enjeux et l'appréciation insuffisante du contexte. Il

comprendra des documents utiles, mais ne suffit pas, et aura des inexactitudes significatives et d'importantes sections de pertinence, avec quelques informations tronquées. Une cession de cette marque en bande fait généralement un certain nombre de déclarations d'opinion n'est pas suffisamment étayées par des preuves. Le travail est susceptible d'être insuffisamment centrée sur la question / le sujet, trop dérivée suivi des sources secondaires, ne parviennent pas à façonner le projet par des arguments à partir de locaux à des conclusions, prennent peu en compte les lectures clés, soit entaché par d'importantes lacunes stylistiques ou citations inadéquates. Le référencement est généralement inadéquat.

Échec: Ce travail montre une connaissance très limitée de la littérature essentielle, révélant de graves erreurs ou omissions, ou substantiels documents non pertinents. Missions de ce type sont susceptibles de contenir insignifiance vaste, soit bâclée de l'utilisation des sources et des références, de manière répétée gâchée par des erreurs de grammaire et d'expression. Les arguments seront mal organisés et difficiles à suivre, ou pas du tout, le travail descend dans la récitation plutôt que scolaire, l'analyse critique. Les preuves sont susceptibles d'être faible et limitée, avec seulement très restreint de lecture dans le sujet et l'affectation abondent avec des affirmations non étayées et des déclarations qui ne sont pas étayées par des preuves.